

CGG SA

(Anciennement Compagnie Générale de
Géophysique – Veritas)

Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

MAZARS

61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE – PARIS LA DÉFENSE
SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153
COMMISSAIRE AUX COMPTES – MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE VERSAILLES

ERNST & YOUNG ET AUTRES

1/2, PLACE DES SAISONS - 92400 COURBEVOIE – PARIS-LA DÉFENSE 1
S.A.S. A CAPITAL VARIABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES – MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE VERSAILLES

CGG SA

(Anciennement Compagnie Générale de Géophysique –
Veritas)

Société anonyme au capital de 70 756 346 €
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine
75015 Paris
RCS : Paris 969 202 241

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CGG SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

CGG SA

Comptes annuels

Exercice clos le

31 décembre 2013

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société pour l'évaluation et la dépréciation des titres de participation décrite dans la note 1 – Principes, règles et méthodes comptables et la note 4 – Immobilisations financières de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation et la dépréciation des titres de participation, à revoir, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les calculs effectués par votre société et à vérifier que les différentes notes aux états financiers fournissent une information appropriée à cet égard.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

CGG SA

Comptes annuels

Exercice clos le

31 décembre 2013

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris La Défense, le 9 avril 2014

Les Commissaires aux comptes

MAZARS



JEAN-LUC BARLET

**ERNST & YOUNG ET
AUTRES**



PIERRE JOUANNE



LAURENT VITSE

6.4. COMPTES ANNUELS 2013-2012 DE CGG

Bilan

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2012	
	Valeur brute	Amortissements et Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISÉ	5 932,6	(1 060,1)	4 872,5	4 642,0
Immobilisations incorporelles	22,0	(5,1)	16,9	14,2
Fonds commercial	—	—	—	—
Autres immobilisations incorporelles	15,8	(5,1)	10,7	12,3
Immobilisations incorporelles en cours	6,2	—	6,2	1,9
Immobilisations corporelles	27,0	(14,3)	12,7	13,4
Terrains	1,1	—	1,1	1,1
Constructions	22,5	(11,2)	11,3	11,9
Matériel d'exploitation et outillage	0,2	(0,2)	—	—
Autres immobilisations corporelles	3,2	(2,9)	0,3	0,4
Immobilisations en cours	—	—	—	—
Immobilisations financières	5 883,6	(1 040,7)	4 842,9	4 614,4
Participations	4 144,8	(1 039,3)	3 105,5	3 774,9
Créances rattachées à des participations	1 737,0	(1,4)	1 735,6	837,6
Prêts	1,5	—	1,5	1,6
Autres immobilisations financières	0,3	—	0,3	0,3
ACTIF CIRCULANT	263,3	(0,4)	262,9	1 051,7
Avances & acomptes versés sur commandes	0,2	—	0,2	—
Créances	56,1	(0,4)	55,6	60,5
Créances clients et comptes rattachés	4,9	—	4,9	2,2
Autres créances d'exploitation	11,9	(0,4)	11,5	17,2
Autres créances	39,3	—	39,3	41,1
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées	31,3	—	31,3	413,1
Disponibilités	175,7	—	175,7	578,1
Compte de régularisation actif	84,1	—	84,1	116,8
TOTAL ACTIF	6 280,0	(1 060,5)	5 219,5	5 810,5

<i>(En millions d'euros)</i>	Avant affectation du résultat		Après affectation du résultat	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
CAPITAUX PROPRES	2 392,2	3 055,0	2 392,2	3 055,0
Capital	70,8	70,6	70,8	70,6
Primes d'émission, d'apport, de conversion	2 365,9	2 365,0	2 365,9	2 365,0
Écart de réévaluation	0,2	0,2	0,2	0,2
Réserve légale	7,1	6,1	7,1	47,1
Autres réserves	6,3	6,4	6,3	6,4
Report à nouveau	605,2	456,5	(58,7)	605,2
Résultat de l'exercice	(663,9)	149,6	—	—
Provisions réglementées	0,6	0,6	0,6	0,6
PROVISIONS	32,0	43,9	32,0	43,9
Provisions pour risques	17,0	31,4	17,0	31,4
Provisions pour charges	15,0	12,5	15,0	12,5
DETTES	2 786,6	2 665,1	2 786,6	2 665,1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 894,2	1 793,5	1 894,2	1 793,5
Avances et acomptes reçus sur commandes	—	—	—	—
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7,7	13,2	7,7	13,2
Dettes fiscales et sociales	8,9	15,6	8,9	15,6
Autres dettes d'exploitation	1,2	11,4	1,2	11,4
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	1,2	1,6	1,2	1,6
Autres dettes	873,4	829,8	873,4	829,8
Compte de régularisation passif	8,7	46,5	8,7	46,5
TOTAL PASSIF	5 219,5	5 810,5	5 219,5	5 810,5

Compte de résultat

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Prestations de service	—	—
Produits des activités annexes	83,5	78,0
Chiffre d'affaires	83,5	78,0
Consommations en provenance des tiers	(140,6)	(120,4)
Impôts et taxes	(2,5)	(1,5)
Charges de personnel	(9,6)	(9,4)
Autres produits (charges) de gestion courante	(0,9)	(2,2)
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions	(15,1)	(9,8)
Reprises sur amortissements, dépréciations & provisions	7,8	8,3
Résultat d'exploitation	(77,4)	(57,0)
Gain (perte) de change	(4,9)	6,8
Dividendes reçus des filiales	187,2	153,4
Autres produits (charges) financiers	105,5	55,6
Intérêts financiers	(122,1)	(113,7)
Dotations aux provisions	(28,2)	(130,6)
Reprises sur provisions	32,6	182,9
Résultat financier	170,1	154,4
Résultat courant	92,7	97,4
Résultat net des cessions d'actifs	0,1	11,8
Dotations pour dépréciation & provisions exceptionnelles	(790,5)	(0,3)
Reprises sur dépréciations & provisions exceptionnelles	20,5	2,0
Autres éléments exceptionnels	(6,4)	(0,2)
Résultat exceptionnel	(776,3)	13,3
Impôts sur les bénéfices	19,7	38,9
Résultat net	(663,9)	149,6

Tableau des flux de trésorerie

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Exploitation		
Résultat net	(663,9)	149,6
Dividendes non cash	(187,2)	(121,3)
Amortissements et provisions	2,5	2,5
(Plus) ou moins-values de cessions d'actifs	8,1	(10,8)
Dotations (Reprises) sur provisions réglementées, risques et charges et immobilisations financières	765,0	(57,5)
Autres	7,7	0,3
Capacité d'autofinancement	(67,8)	(37,2)
(Augmentation) diminution des créances clients	(2,7)	4,6
(Augmentation) diminution des créances d'exploitation	62,6	45,0
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	(16,1)	17,5
Augmentation (diminution) des autres passifs d'exploitation	(13,2)	(13,0)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(37,2)	16,9
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4,6)	(1,9)
Acquisition de titres de participation	(1,1)	—
Total investissement	(5,7)	(1,9)
Produits de cessions d'actifs	—	27,5
Remboursement de prêts	—	—
Attribution de prêts	(0,9)	(1,5)
Flux de trésorerie affectés aux investissements	(6,6)	24,4
Financement		
Remboursement d'emprunts	(291,7)	(93,5)
Nouveaux emprunts	209,1	453,5
Augmentation (diminution) nette des découverts bancaires	0,1	(0,5)
Variation nette des avances trésorerie filiales	(659,3)	(91,4)
Augmentation de capital	1,2	404,9
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(740,6)	673,0
Variation de trésorerie	(784,4)	714,1
Trésorerie à l'ouverture	991,2	277,1
Trésorerie à la clôture	206,8	991,2

NOTE 1 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de la Société sont établis conformément au PCG 99 et en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L, 123-12 à L, 123-28) et des règlements du Comité de la réglementation comptable (« CRC »).

Pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement admis, certains éléments du bilan, du compte de résultat et des informations annexes sont déterminés par la Direction de la Société à partir d'estimations et sur la base d'hypothèses. Les chiffres réels peuvent donc différer des données estimées.

CGG est la société mère du Groupe CGG.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition est constitué des éléments suivants :

- ▶ prix d'achat ;
- ▶ coûts directement attribuables engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner ;
- ▶ estimation initiale des coûts de démantèlement.

Les opérations de crédit-bail qui transfèrent le titre de propriété du bien à l'issue du contrat ne sont pas considérées dans les comptes annuels comme des acquisitions d'immobilisations assorties d'un emprunt.

Les immobilisations sont amorties sur la base du coût d'acquisition diminué de sa valeur résiduelle lorsque celle-ci est significative et selon le mode linéaire. Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- ▶ constructions à usage administratif et commercial : 20 à 40 ans ;
- ▶ agencements : 6 à 10 ans ;
- ▶ matériel et outillage d'exploitation : 3 à 5 ans ;
- ▶ matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- ▶ matériel de bureau et mobilier : 3 à 10 ans ;
- ▶ logiciels, ERP : 5 à 10 ans.

Les matériels et logiciels ne font pas l'objet d'un amortissement fiscal dérogatoire.

Les dépenses de réparation ou de maintenance qui ne prolongent pas de manière significative la durée de vie de l'immobilisation concernée ou qui ne constituent pas d'avantages économiques complémentaires sont comptabilisées en charges de la période.

La Société applique depuis le 1^{er} janvier 2005 les règlements n^{os} 2002-10 et 2004-06 du Comité de la réglementation comptable, relatifs respectivement à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Perte de valeur des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet de dépréciation exceptionnelle lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. La nécessité d'une dépréciation est appréhendée par groupe d'actifs autonomes par comparaison de la valeur nette comptable à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction de la Société.

Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur de marché ou, le cas échéant, celle des flux de trésorerie actualisés.

Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée à raison des moins-values latentes, lesquelles sont généralement estimées en fonction de la quote-part d'actif net. La dépréciation de l'écart d'acquisition inclus dans le coût d'acquisition des titres est retenue par la Société lorsque les perspectives d'activité de la filiale divergent de manière significative des hypothèses qui ont prévalu lors de l'acquisition.

Titres de placement, instruments financiers et autres disponibilités

Les titres de placement sont constitués de valeurs mobilières de placement et de dépôts à court terme dont l'échéance est généralement inférieure à trois mois. Ces titres sont comptabilisés au montant le plus faible entre le prix de revient et la valeur de marché.

La Société utilise généralement des contrats de couverture à terme pour limiter le risque de change relatif aux excédents en dollars US. Lorsque ces contrats d'achat ou de vente à terme sont considérés comme des opérations de couverture, la Société ne tient pas compte des profits ou pertes futurs sur ces instruments à la clôture et comptabilise le gain ou la perte réalisé lors du dénouement de l'opération.

Lorsque ces contrats d'achat ou de vente à terme sont considérés comme des opérations spéculatives, la Société comptabilise une provision pour risque de change à la clôture en cas de perte latente.

Recherche et Développement

Les frais de Recherche et Développement figurent dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Impôts sur les sociétés

La Société comptabilise l'impôt sur les sociétés en conformité avec les lois et règles fiscales du pays dans lequel elle réalise ses résultats. Les régimes fiscaux et les taux d'imposition en vigueur sont très variables d'un pays à l'autre.

Engagements de retraite et autres avantages sociaux

La Société participe à la constitution des retraites de son personnel en versant des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés du service des allocations vieillesse. Par ailleurs, un régime de retraite complémentaire a été mis en place en 2004 pour les membres du Comité Exécutif du Groupe.

Le montant estimé et actualisé des indemnités de départs à la retraite qui seront éventuellement dues au personnel en application des conventions collectives en vigueur est provisionné au bilan. Les impacts des changements des hypothèses actuarielles sont comptabilisés au compte de résultat, au cours de l'exercice de leur constatation.

La Société n'a pas d'autres engagements significatifs concernant d'éventuels avantages sociaux consentis au personnel au-delà de sa période d'activité, tels que soins médicaux ou assurance-vie.

Provisions pour risques et charges

La Société provisionne les divers risques et charges connus à la clôture de l'exercice si les dépenses qui peuvent en résulter sont probables et peuvent être quantifiées. Si ces conditions ne pouvaient être réunies, une information serait toutefois fournie dans les notes aux états financiers.

Les profits latents éventuels ne sont pas pris en compte avant leur réalisation.

NOTE 2 FAITS MARQUANTS

Acquisition de la Division Geoscience de Fugro

Le 31 janvier 2013, l'acquisition de la Division Geoscience de Fugro est devenue effective.

La joint-venture Seabed Geosolutions BV entre les groupes CGG et Fugro a été mise en place le 16 février 2013. Le Groupe détient 40 % du capital de Seabed Geosolutions BV.

Crédit vendeur accordé par Fugro

Le 27 janvier 2013, afin de permettre la finalisation rapide de l'acquisition de la Division Geoscience, Fugro NV a accepté de convertir une partie du prix d'acquisition en crédit vendeur au taux de 5,5 % pour un montant de 225 millions d'euros :

- ▶ à la date de clôture de l'acquisition de la Division Geoscience, le 31 janvier 2013, un tirage de 125 millions d'euros a été réalisé ;
- ▶ le 21 août 2013, la Société a procédé à un remboursement de 112,5 millions d'euros ;
- ▶ à la date de clôture de l'acquisition de l'activité aérienne, le 2 septembre 2013, un tirage de 100 millions d'euros a été réalisé.

Le solde restant dû au 31 décembre 2013 s'élève à 112,5 millions d'euros et sera amorti à hauteur de 25 % les 31 janvier 2015, 2016, 2017 et 2018.

Sortie de CGG du capital de Spectrum ASA

Le 20 février 2013, la Société a cédé l'intégralité de sa participation résiduelle dans Spectrum ASA, soit 3 965 181 actions à un prix par action de 47,50 NOK.

Facilité de crédit « French Revolver »

Le 31 juillet 2013, CGG a conclu une facilité de crédit « French revolver » de 325 millions de dollars US sur 3 ans avec 2 options d'extension d'une année chacune. À fin décembre 2013, 110 millions d'euros ont été tirés sur cette ligne de crédit. Selon cet accord, les ratios financiers suivants ont été définis :

- ▶ le seuil maximal du ratio Dette financière nette sur EBITDA par trimestre et sur douze mois glissants a été fixé à 3,00 jusqu'au 30 juin 2016 ;
- ▶ le seuil minimal du ratio EBITDA rapporté aux charges d'intérêts par trimestre et sur douze mois glissants a été fixé à 4,00 jusqu'au 30 juin 2016.

Remboursement anticipé des obligations à haut rendement 2016,

Le 21 août 2013, CGG a procédé au remboursement anticipé de 125 millions de dollars US sur un montant total de 350 millions de dollars US de l'emprunt Senior 9 1/2 % à échéance 2016. L'amortissement accéléré des frais d'émission ainsi que les pénalités pour remboursement anticipé se sont élevés respectivement à 4,3 millions de dollars US et 5,9 millions de dollars US.

Geomar

Le 28 novembre 2013, CGG et Louis Dreyfus Armateurs ont convenu de manière irrévocable que CGG rachèterait au 1^{er} avril 2014 la participation de LDA dans Geomar, société propriétaire du navire sismique CGG *Alizé*.

Joint-venture au Moyen-Orient

Le 31 décembre 2013, CGG et Taqa ont, dans le contexte du prochain déploiement de megacrews au Moyen-Orient, décidé d'intégrer toute l'activité terrestre dans la région sous une seule joint-venture détenue à 51 % par TAQA. Cet accord aura pour corollaire direct la sortie d'Ardiseis du périmètre d'intégration global.

Dépréciation des titres CGG Services SA

Afin de refléter les dépréciations de valeur de certains navires ainsi que le plan de réduction de 25 % de la flotte marine, les titres de CGG Services SA ont été dépréciés dans leur totalité.

NOTE 3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations incorporelles

(En millions d'euros)	Au 31 décembre					
	2013			2012		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Logiciels	15,8	(5,1)	10,6	15,6	(3,3)	12,3
Immobilisations incorporelles en cours	6,2	—	6,2	1,8	—	1,8
Immobilisations incorporelles	22,0	(5,1)	16,9	17,4	(3,3)	14,1

Les variations de l'exercice sont résumées dans le tableau suivant :

(En millions d'euros)	31.12.2012	Acquisitions – dotations	Cessions – réformes	31.12.2013
Immobilisations brutes	17,4	4,8	(0,2)	22,00
Amortissement	(3,3)	(1,8)	—	(5,1)
Immobilisations incorporelles	14,1	3,0	(0,2)	16,9

Immobilisations corporelles

(En millions d'euros)	Au 31 décembre					
	2013			2012		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Terrains	1,1	—	1,1	1,1	—	1,1
Constructions	22,5	(11,2)	11,3	22,5	(10,6)	11,9
Matériel et outillage	0,2	(0,2)	—	0,2	(0,2)	—
Autres	3,2	(2,9)	0,3	3,1	(2,7)	0,4
Immobilisations corporelles en cours	—	—	—	—	—	—
Immobilisations corporelles	27,0	14,3	12,7	26,9	(13,5)	13,4

Les variations de l'exercice sont résumées dans le tableau suivant :

(En millions d'euros)	31.12.2012	Acquisitions – dotations	Cessions – réformes	31.12.2013
Immobilisations brutes	26,9	0,1	—	27,0
Amortissement	(13,5)	(0,8)	—	(14,3)
Immobilisations corporelles	13,4	(0,7)	—	12,7

Les immobilisations corporelles incluent pour un montant de 8 millions d'euros les immeubles de Massy destinés à la vente.

NOTE 4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participations

La variation du poste participations se décompose ainsi :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2013	2012
Solde net en début de période	3 775,0	3 326,4
Acquisitions de titres	315,8	410,9
Sortie/Cession de titres	(208,2)	(15,7)
Variation de provisions	(777,1)	53,4
Autres	—	—
Solde net en fin de période	3 105,5	3 775,0

L'augmentation des titres provient essentiellement des augmentations de capital de CGG Holding BV pour un montant total de 163,8 millions d'euros et l'acquisition des titres de la joint-venture Seabed Geosolutions BV pour un montant de 145,4 millions d'euros.

La diminution des titres provient d'une part de la cession des titres de la filiale CGG Services (Norway) AS pour un montant de 200,1 millions d'euros et d'autre part de la dépréciation des titres de CGG Services SA pour un montant de 780,0 millions d'euros.

Le détail des titres de participations par société, nets des dépréciations, est le suivant :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Ardiseis FZCO	8,6	8,6
Argas	4,3	4,3
CGG ME Holding SAS	—	—
C.B.G. Geofisica LTDA	—	—
CGGAP Sdn Bhd	0,3	0,3
CGG do Brasil Participacoes Ltda	—	2,7
CGG Explo	2,7	—
CGG Marine Resources Norge AS	190,0	203,2
CGG Pakistan	—	—
CGG Selva	—	—
CGG Holding BV	2 650,2	2 486,3
CGG International SA	0,2	0,2
CGG Services (Norway) AS	—	181,0
CGG Services SA	—	780,0
EXGEO	0,5	0,5
Geoexplo	—	—
Geomar	0,6	0,6
Geophysics Overseas Corporation (G.O.C.)	—	0,1
Petrodata Consulting LLC	—	—
PT CGG Indonesia	0,1	0,1
Sercel SA	0,5	0,5
Sercel Holding SA	28,4	28,4
Spectrum ASA	—	6,9
Wavefield Inseis AS	73,6	71,3
CGG Electromagnetics (Italy) Srl	0,1	—
CGG Geoscience India Pvt Ltd	—	—
Seabed Geosolutions BV	145,4	—
Titres nets	3 105,5	3 775,0

Les données au 31 décembre 2013 relatives aux principales filiales sont les suivantes :

<i>(En millions d'euros ou en millions d'unités de monnaie nationale)</i>	Devise	Capitaux propres avant résultat (en devise)	Quote-part de capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos (en devise)
Filiales				
CGG Marine Resources Norge AS	USD	260,9	100	(17,4)
CGG Services SA	USD	138,0	100	(156,2)
CGG Holding BV	USD	3 836,4	100	63,3
Sercel Holding SA	EUR	438,4	100	58,7
Ardiseis FZCO	USD	66,6	16,50	(7,5)
Seabed Geosolutions BV	USD	620,5	40,00	(62,2)
Wavefield Inseis AS	USD	212,5	100	(19,3)

1 € = 1,3791 USD,

La variation de la dépréciation des titres est résumée dans le tableau suivant :

	31.12.2012	Dotations	Reprises	31.12.2013
Dépréciations	262,1	799,0	(21,8)	1 039,3

Créances rattachées aux participations

La variation du poste créances rattachées aux participations se décompose ainsi :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Solde net en début de période	837,6	852,6
Émissions	14,1	1,5
Remboursements	—	—
Conversions	938,6	—
Autres	(54,7)	(16,5)
Solde net en fin de période	1 735,6	837,6

En 2011, un prêt de 500 millions de dollars US a été accordé à la filiale CGG Holding US Inc., portant intérêts à 6,50 % l'an et à échéance mai 2021. Ce prêt venait compléter celui accordé en janvier 2007 d'un montant de 600 millions de dollars US portant intérêts à 7,50 % l'an sur 200 millions de dollars US et 7,75 % l'an sur 400 millions de dollars US et à échéance janvier 2017.

En 2013, des prêts à moyen terme ont été accordés à la filiale CGG Holding BV par imputation sur le compte courant pour un montant total de 1 269,5 millions de dollars US.

NOTE 5 CLIENTS

(En millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2013	2012
Clients et comptes rattachés	3,6	2,1
Clients factures à établir	1,3	—
Provision pour créances douteuses	—	—
Clients et comptes rattachés — net	4,9	2,1
<i>Dont à plus d'un an</i>	—	1

Les clients de la Société sont presque exclusivement des sociétés du Groupe.

NOTE 6 AUTRES CRÉANCES

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2013	2012
Créances et crédits d'impôt	29,9	19,1
Avances de trésorerie accordées et intérêts rattachés, nets	9,1	5,5
Intégration fiscale — Comptes courants débiteurs	—	14,8
Autres	0,3	1,7
Autres créances	39,3	41,1

NOTE 7 CAPITAL SOCIAL ET PLAN D'OPTIONS

Le capital social de CGG SA se composait au 31 décembre 2013 de 176 890 866 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,40 euro. Les actions ordinaires en nominatif détenues depuis plus de deux ans donnent un droit de vote double.

Droits à dividendes

Les dividendes peuvent être distribués à partir des réserves de la société mère, en conformité avec la loi française et les statuts de la Société. Au 31 décembre 2013, le montant des réserves libres de la Société s'élevait à 2 313,6 millions d'euros, se ventilant comme suit :

- ▶ perte de l'exercice : 663,9 millions d'euros ;
- ▶ report à nouveau : 605,1 millions d'euros ;
- ▶ autres réserves : 5,9 millions d'euros (n'incluant pas 0,5 million d'euros de réserves bloquées) ;
- ▶ primes d'émission, d'apport et de conversion : 2 365,9 millions d'euros ;
- ▶ provisions règlementées : 0,6 million d'euros.

Émission d'actions

En 2013, CGG SA a émis 498 641 actions ordinaires entièrement libérées liées aux opérations suivantes :

- ▶ 122 561 actions ordinaires entièrement libérées, liées à des stock-options exercées ;
- ▶ 376 080 actions ordinaires entièrement libérées, liées à l'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance.

Variation des capitaux propres

(En millions d'euros)	Au 31.12.2012	Affectation résultat 2012	Résultat 2013	Augmentation de capital	Autres mouvements	Au 31.12.2013
Capital	70,6				0,2	70,8
Primes d'émission, d'apport et de conversion	2 364,9			1,0		2 365,9
Écart de réévaluation	0,2					0,2
Réserve légale	6,1	1,0				7,1
Autres réserves	6,1				(0,2)	5,9

(En millions d'euros)	Au 31.12.2012	Affectation résultat 2012	Résultat 2013	Augmentation de capital	Autres mouvements	Au 31.12.2013
Réserves bloquées ^(a)	0,4				0,1	0,5
Report à nouveau	456,5	148,6				605,1
Résultat de l'exercice	149,6	(149,6)	(663,9)			(663,9)
Provisions réglementées	0,6					0,6
Capitaux propres	3 055,0	149,6	(663,9)	1,0	0,1	2 392,2

(a) Le poste « réserves bloquées » correspond aux montants maximaux qui seraient prélevés des réserves pour constatation de l'augmentation de capital résultant des plans d'attribution gratuite d'actions des 26 juin 2012 et 24 juin 2013 dont la décision d'attribution interviendra respectivement, d'une part, à la date la plus tardive entre le 26 juin 2014 et la date de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2013 et, d'autre part, entre le 24 juin 2015 et la date de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

Plans d'options

Le 24 juin 2013, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer :

- ▶ 1 062 574 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 18,47 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de 8 ans ;
- ▶ 200 000 options de souscription d'actions au Directeur Général et 100 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice desdites options est de 18,47 €. Les options ont une durée de 8 ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services SectorSM (OSXSM),
 - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux ;
- ▶ 180 000 options de souscription d'actions aux autres membres du Comité Corporate. Le prix d'exercice desdites options est de 18,47 €. Les options ont une durée de 8 ans. Les droits aux dites options sont acquises en trois fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services SectorSM (OSXSM),
 - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options non exercées au 31 décembre 2013 :

	Options initialement attribuées	Options non exercées au 31.12.2013 ^(a)	Prix d'exercice ^(a) par action	Date d'expiration	Durée de vie résiduelle
Plan du 11 mai 2006	1 012 500	1 001 048	24,95 €	10 mai 2014	4,3 mois
Plan du 23 mars 2007	1 308 750	1 220 109	28,89 €	23 mars 2015	14,7 mois
Plan du 14 mars 2008	1 188 500	1 117 594	30,95 €	14 mars 2016	26,4 mois
Plan du 16 mars 2009	1 327 000	828 039	8,38 €	16 mars 2017	38,5 mois
Plan du 6 janvier 2010	220 000	231 538	13,98 €	6 janvier 2018	48,2 mois
Plan du 22 mars 2010	1 548 150	1 415 977	18,47 €	22 mars 2018	50,7 mois
Plan du 21 octobre 2010	120 000	126 291	16,05 €	21 octobre 2018	57,7 mois
Plan du 24 mars 2011	1 164 363	1 130 380	24,21 €	24 mars 2019	62,8 mois
Plan du 26 juin 2012	1 410 625	1 458 208	17,84 €	26 juin 2020	77,9 mois
Plan du 24 juin 2013	1 642 574	1 622 636	18,47 €	24 juin 2021	89,8 mois
TOTAL	10 942 462	10 151 820			

(b) Suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription intervenue en octobre 2012, les plans d'options ont été ajustés de la manière suivante :

Ajustement du nombre d'options au 19 octobre 2012	Prix d'exercice avant ajustement (€)	Prix d'exercice ajusté (€)
--	--	-------------------------------

	Ajustement du nombre d'options au 19 octobre 2012	Prix d'exercice avant ajustement (€)	Prix d'exercice ajusté (€)
Plan du 11 mai 2006	1 001 048	26,26	24,95
Plan du 23 mars 2007	1 221 425	30,40	28,89
Plan du 14 mars 2008	1 120 226	32,57	30,95
Plan du 16 mars 2009	950 179	8,82	8,38
Plan du 6 janvier 2010	231 538	14,71	13,98
Plan du 22 mars 2010	1 430 622	19,44	18,47
Plan du 21 octobre 2010	126 291	16,88	16,05
Plan du 24 mars 2011	1 150 636	25,48	24,21
Plan du 26 juin 2012	1 483 424	18,77	17,84
TOTAL	8 715 389		

Le tableau suivant résume l'information relative à l'évolution des plans de stock-options au 31 décembre 2013, 2012 et 2011 :

	2013		2012 (retraité)		2011 (retraité)	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice
<i>(En euros, sauf nombre d'options)</i>						
Options non exercées en début d'exercice	8 711 012	21,67 €	7 062 320	23,16 €	6 428 504	22,17 €
Attributions	1 642 574	18,47 €	1 410 625	18,77 €	1 164 363	25,48 €
Ajustements liés à l'augmentation de capital			435 498	21,68 €		
Exercées	(122 561)	8,42 €	(132 758)	13,06 €	(318 823)	7,31 €
Échues non exercées	(79 205)	20,30 €	(64 673)	23,98 €	(211 724)	20,21 €
Options non exercées en fin d'exercice	10 151 820	21,33 €	8 711 012	21,67 €	7 062 320	23,16 €
Options exerçables en fin d'exercice	6 694 183	14,91 €	5 943 122	22,60 €	4 535 303	16,11 €

Le cours moyen de l'action CGG s'est élevé à 17,46 euros en 2013, 21,89 euros en 2012 et 20,17 euros en 2011.

Actions gratuites sous conditions de performance

Plan d'attribution du 24 mars 2011

Le 24 mars 2011, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de 488 586 actions gratuites sous conditions de performance, dont 13 750 attribuées au Président et 27 500 attribuées au Directeur Général. L'attribution définitive était soumise (i) la réalisation d'un EBIT net consolidé moyen sur les exercices clos le 31 décembre 2011 et 2012 et (ii) la réalisation d'un EBITDAS moyen minimum, soit du Groupe, soit du secteur Services, soit du secteur Équipements, selon l'appartenance du bénéficiaire à l'un de ces secteurs, sur les exercices clos le 31 décembre 2011 et 2012. De plus, un contrat de travail ou un mandat social doit toujours exister entre le bénéficiaire et le Groupe au moment de la date d'attribution définitive des actions.

Suite à l'augmentation de capital publique intervenue en octobre 2012, le nombre d'actions existantes ou à émettre au profit des bénéficiaires, en ce compris les Mandataires Sociaux et les membres du Comité Exécutif est ajusté à 472 846.

Le Conseil d'administration du 27 février 2013 a constaté que les conditions de performance fixées pour le plan mis en place le 24 mars 2011 étaient partiellement remplies et que 376 080 actions ont été attribuées au titre de ce plan le 3 mai 2013.

Plan d'attribution du 26 juin 2012

Le 26 juin 2012, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de 516 550 actions gratuites sous conditions de performance, dont 27 500 attribuées au Directeur Général, 11 250 attribuées à chacun des Directeurs Généraux Délégués, 57 000 attribuées aux membres du Comité Exécutif et 409 550 attribuées à certains employés. Cette attribution définitive interviendra sous réserve de la constatation par le Conseil d'administration de (i) la réalisation d'un Résultat retraité des Éléments Financiers net consolidé moyen sur les exercices clos le 31 décembre 2012 et 2013 et (ii) la réalisation d'un EBITDAS moyen minimum, soit du Groupe, soit du secteur Services, soit du secteur Équipements, selon l'appartenance du bénéficiaire à l'un de ces secteurs, sur les exercices clos le 31 décembre 2012 et 2013. De plus, un contrat de travail ou un mandat social doit toujours exister entre le bénéficiaire et le Groupe au moment de la date d'attribution définitive des actions.

Suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription intervenue en octobre 2012, le nombre d'actions existantes ou à émettre au profit des bénéficiaires, en ce compris les Mandataires Sociaux et les membres du Comité Exécutif a été ajusté à 535 018.

Ces actions seront attribuées à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans expirant à la plus tardive des deux dates suivantes, le 26 juin 2014 ou la date de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Unités de performance

Plan d'attribution du 24 juin 2013

Le Conseil d'administration de la Société, sur proposition du comité de nomination-rémunération a mis en place, le 24 juin 2013, un système de rémunération variable pluriannuelle sous la forme d'unités de performance, remplaçant les plans d'actions gratuites sous conditions de performance passés, et ce, avec un double objectif :

- mettre en place un système de rémunération variable harmonisé globalement et plus en ligne avec l'internationalisation croissante du groupe ;

- ▶ lier plus étroitement la rémunération des principaux dirigeants avec la performance combinée du titre et la performance économique du groupe dans son ensemble et sur le moyen terme (3 ans).

Sont éligibles à ce système les membres du Comité Corporate (incluant les mandataires sociaux) ainsi que les cadres dirigeants et les salariés ayant contribué aux performances du Groupe ou qui présentent un fort potentiel d'évolution au sein du Groupe.

Les unités de performance sont définitivement acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période de 3 ans à compter de la date d'attribution sous réserve du respect d'une condition de présence dans le groupe au moment de l'attribution définitive et de l'atteinte de conditions de performance. Ces conditions de performance sont liées à la réalisation d'objectifs groupe en matière de rentabilité des capitaux employés et de structure de bilan et à la réalisation d'objectifs financiers de chacune des Divisions, en ligne avec les orientations stratégiques pour le groupe à 3 ans.

L'atteinte des objectifs groupe permet de déterminer un nombre d'unités de performance 2013 qui sera définitivement acquis aux bénéficiaires à hauteur de 60 %. L'acquisition du solde dépendra de l'atteinte des objectifs des Divisions.

Les unités de performance définitivement acquises seront valorisées sur la base de la moyenne des cours de clôture de l'action CGG sur Euronext au cours des cinq jours de bourse précédant la date d'acquisition définitive. Le règlement des unités de performance interviendra pour moitié en numéraire et pour moitié en actions CGG existantes.

Le règlement des unités de performance sera effectué selon les modalités suivantes :

- ▶ 50 % de la valeur totale des unités de performance 2013 acquises sera payée en actions existantes CGG ;
- ▶ 50 % de la valeur totale des unités de performance 2013 acquises sera payée en numéraire.

Coût de compensation sur les options et actions gratuites sous condition de performance

Les hypothèses retenues pour évaluer les plans d'options 2011, 2012 et 2013, le plan 2012 d'attribution d'actions gratuites et le plan 2013 d'unités de performance sont reprises dans les tableaux suivants :

	Options attribuées	Volatilité	Taux sans risque	Prix d'exercice par actions (en euros)*	Durée de vie résiduelle (ans)	Juste valeur par action à la date d'attribution (en euros)	Dividendes
Plan d'options 2011	1 164 363	37 %	2,52 %	25,48	4	8,48	0,0 %
Plan d'options 2012	1 410 625	42 %	1,23 %	18,77	4	5,98	0,0 %
Plan d'options 2013	1 642 574	42 %	1,11 %	18,47	4	5,14	0,0 %

* Prix d'exercice ne tenant pas compte de l'ajustement opéré à la suite de l'augmentation de capital du 23 octobre 2012.

	Actions gratuites attribuées	Accomplissement des conditions de performance	Juste valeur par action à la date d'attribution (en euros)	Dividendes
Plan d'actions gratuites sous condition de performance 2012	516 550	35 % ^(b)	18,13 ^(a)	0,0 %
Plan d'unités de performance sous condition de performance 2013	625 500	50 % ^(b)	16,80 ^(a)	0,0 %

(a) Correspond au cours de clôture de l'action CGG en date d'attribution.

(b) Estimé.

NOTE 8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2013	2012
Pertes de change	6,3	30,8
Coûts de restructuration	0,1	0,2
Provision pour risques filiales	10,6	0,5
Autres risques et charges	0,4	0,4
Provisions court terme	17,3	31,9
Indemnités de départ à la retraite	14,6	12,0
Provisions moyen et long termes	14,6	12,0
Provisions pour risques et charges	32,0	43,99

Les variations de l'exercice sont résumées dans le tableau suivant :

(En millions d'euros)	31.12.2012		Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	31.12.2013
		Dotation			
Pertes de change	30,8	6,3	-	(30,8)	6,3
Coûts de restructuration	0,2	-	(0,1)	-	0,1
Provisions pour risques filiales	0,5	10,4	-	(0,3)	10,6
Autres risques et charges	0,4	0,3	(0,3)	-	0,4
Provisions court terme	31,9	17,0	(0,4)	(31,1)	17,4
Indemnités de départ à la retraite	12,0	6,4	(3,5)	(0,3)	14,6
Provisions moyen et long termes	12,0	6,4	(3,5)	(0,3)	14,6
Provisions pour risques et charges	43,9	23,4	(3,9)	(31,4)	32,0

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements de départs à la retraite sont les suivantes :

- ▶ taux d'actualisation : 3,00 % en 2013 et 2012 pour les indemnités de fin de carrière ainsi que pour la retraite complémentaire ;
- ▶ taux moyen de croissance des salaires : 3 % en 2013 et 2012 ;
- ▶ âge de départ à la retraite : 62 ans.

La ventilation par nature des dotations et reprises de l'exercice est la suivante :

(En millions d'euros)	2013	
	Dotation	Reprise
Exploitation	6,7	(4,2)
Financier	6,3	(30,8)
Exceptionnel	10,4	(0,3)
TOTAL	23,4	(35,3)

NOTE 9 DETTES FINANCIÈRES

L'analyse des dettes financières par type de dette est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre					
	2013			2012		
	Total	< 1 an	> 1 an	Total	< 1 an	> 1 an
Emprunts obligataires	924,5	—	924,5	1 061,1	—	1 061,1
Emprunts convertibles	720,0	—	720,0	720,0	—	720,0
Emprunts bancaires	110,0	110,0	—	—	—	—
Crédit vendeur	126,1	13,6	112,5	—	—	—
Découverts bancaires	0,2	0,2	—	—	—	—
Intérêts courus	13,4	13,4	—	12,4	12,4	—
Total dettes financières	1 894,2	137,2	1 757,0	1 793,5	12,4	1 781,1

Au 31 décembre 2013, les tirages du crédit syndiqué français se sont élevés à 110 millions d'euros et la Société disposait de 126 millions d'euros de ligne de crédit court terme confirmée et non utilisée correspondant au solde du crédit syndiqué français.

Le crédit syndiqué est garanti par un nantissement sur tous les actifs de CGG Marine BV.

Analyse par devise

(En millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2013	2012
Euros	948,8	723,7
Dollars US	945,4	1 069,8
Autres devises	—	—
TOTAL	1 894,2	1 793,5
<i>dont part à moins d'un an</i>	<i>137,1</i>	<i>12,4</i>
<i>dont total long terme</i>	<i>1 757,1</i>	<i>1 781,1</i>

Analyse par taux d'intérêt

(En millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2013	2012
Taux variables	110,3	0,5
Taux fixes :		
USD : taux moyen de 7,3 % en 2013 et 7,61 % en 2012	946,0	1 069,8
EUR : taux moyen de 2 % en 2013 et 1,50 % en 2012	837,9	723,7
TOTAL	1 894,2	1 793,5

Le taux d'intérêt moyen sur les découverts bancaires utilisés est de 0,5 % en 2013 et en 2012, Néanmoins, le recours aux découverts bancaires est très limité.

Analyse par échéance

(En millions d'euros)	2013
2014	137,2
2015	28,1
2016	551,3
2017	318,2
Au-delà de 2017	859,4
TOTAL	1 894,2

Obligations à haut rendement

CGG SA a émis plusieurs obligations à haut rendement en dollars US à échéance 2016, 2017 et 2021.

Ces obligations font l'objet d'une cotation au Luxembourg sur le marché non réglementé Euro MTF et sont garanties par certaines filiales du Groupe.

Ces obligations contiennent certaines clauses restrictives, notamment sur la souscription d'endettement supplémentaire, la constitution de sûretés réelles, la réalisation d'opérations de cession et de crédit-bail adossé, l'émission et la vente de titres subsidiaires et le règlement de dividendes et autres paiements par certaines des entités du Groupe. De plus, le ratio de l'EBITDA rapporté aux charges financières brutes doit être égal ou supérieur à 3.

Obligations à haut rendement (225 millions de dollars US, 9 1/2% Senior Notes, échéance 2016)

Le 9 juin 2009, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 350 millions de dollars US, au taux de 9 1/2% et à échéance 2016, garanti par certaines filiales. Les conditions de cet emprunt sont identiques à celles des précédents emprunts obligataires, avec une émission de 97 % du pair.

Le produit net de cette émission a permis à CGG SA de financer le remboursement partiel de 100 millions de dollars US du crédit senior US sécurisé intervenue le 21 mai 2009 suite à la conclusion d'un avenant de ce contrat de crédit, de rembourser les échéances prévues sur le reste de l'année 2009 de 83 millions de dollars US au titre de ce même contrat de crédit ainsi que 50 millions de dollars US d'autres crédits bancaires. Le reste du produit de l'émission est venu renforcer les disponibilités existantes de la Société et permettre le cas échéant un remboursement supplémentaire des dettes financières existantes.

Le 21 août 2013, la Société a procédé à un remboursement partiel anticipé de 125 millions de dollars US, réduisant le montant de l'emprunt obligataire de 350 millions de dollars US à 225 millions de dollars US.

Obligations à haut rendement (400 millions de dollars US, 7 3/4% Senior Notes, échéance 2017)

Le 9 février 2007, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 400 millions de dollars US, au taux de 7 3/4% et à échéance 2017, garanti par certaines filiales. Les conditions de cet emprunt sont identiques à celles des précédents emprunts obligataires, avec une émission de 100 % du pair.

Les fonds issus de ce placement obligataire ont été entièrement destinés au remboursement du crédit relais de 700 millions de dollars US mis en place en novembre 2006 afin de financer l'acquisition de Veritas.

Obligations à haut rendement (650 millions de dollars US, 6 1/2% Senior Notes, échéance 2021)

Le 31 mai 2011, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 650 millions de dollars US, au taux de 6 1/2% et à échéance 2021, garanti par certaines filiales. Les conditions de cet emprunt sont identiques à celles des précédents emprunts obligataires, avec une émission de 96,45 % du pair, à l'origine d'un rendement de 7 %.

Les fonds issus de ce placement obligataire ont été destinés au remboursement du crédit *Senior Term Loan B* restant en circulation, d'un montant de 508 millions de dollars US, porté par la filiale CGG Holding (U.S.) Inc., et au remboursement des obligations à haut rendement à échéance 2015 restant en circulation.

Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes

Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (360 millions d'euros, coupon de 1,75 %, échéance 2016)

Le 27 janvier 2011, la Société a procédé à l'émission de 12 949 640 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») à échéance 1^{er} janvier 2016 d'un montant nominal de 360 millions d'euros.

Les fonds issus de cette émission ont été destinés au remboursement partiel de l'emprunt obligataire 7 1/2% de 530 millions de dollars US à échéance 2015, permettant de réduire les frais financiers décaissés par le Groupe.

La valeur nominale unitaire des obligations a été fixée à 27,80 euros, ce qui fait apparaître une prime d'émission de 25 % par rapport au cours de référence de l'action CGG sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,75 % payable semestriellement à terme échu le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année. Les obligations donnent droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes CGG à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Les obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de CGG SA, sous certaines conditions.

Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (360 millions d'euros, coupon de 1,25 %, échéance 2019)

Le 20 novembre 2012, la Société a procédé à l'émission de 11 200 995 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») à échéance 1^{er} janvier 2019 d'un montant nominal de 360 millions d'euros.

Les fonds issus de cette émission ont servi à financer une partie du prix de l'acquisition d'un montant de 1,2 milliard d'euros de la Division Geoscience auprès de Fugro.

La valeur nominale unitaire des obligations a été fixée à 32,14 euros, ce qui fait apparaître une prime d'émission de 40 % par rapport au cours de référence de l'action CGG sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,25 % payable semestriellement à terme échu le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année. Les obligations donnent droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes CGG à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Les obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de CGG SA, sous certaines conditions.

Refinancement du crédit syndiqué français signé le 31 juillet 2013

Le crédit syndiqué français de 200 millions de dollars US qui arrivait à échéance en février 2014 a été totalement renouvelé par une facilité de 325 millions de dollars US sur 3 ans avec possibilité d'extension de 2 périodes d'une année.

La marge est Libor + 2,25 % pour les tirages en dollars US et Euribor + 1,85 % pour les tirages en euros. La commission d'utilisation est définie de la façon suivante :

- ▶ 25 pb pour une utilisation inférieure à un tiers du total de la facilité ;
- ▶ 50 pb pour une utilisation comprise entre un tiers et deux tiers ;
- ▶ 75 pb pour une utilisation supérieure à deux tiers.

La mise en place de ce nouveau crédit syndiqué français a permis d'assouplir certaines restrictions. Le covenant financier relatif aux dépenses nettes d'investissement (*Net Capex*) a notamment été supprimé.

Cette ligne de crédit était tirée à hauteur de 110 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Ratios

Dettes financières nettes/ EBITDA (a)	< 3,00
EBITDA/ charge d'intérêts totale (a)	> 4,00

(a) Ratios calculés à chaque fin de trimestre pour toute période de 12 mois glissants.

Crédit vendeur octroyé par FUGRO N.V.

Le 27 janvier 2013, afin de permettre la finalisation rapide de l'acquisition de la Division Geoscience, Fugro N.V. a accepté de convertir une partie du prix d'acquisition en crédit vendeur à hauteur de 225 millions d'euros au taux de 5,5 %.

Au 31 décembre 2013, le solde du crédit vendeur représente 112,5 millions d'euros et sera amorti linéairement les 31 janvier 2015, 2016, 2017 et 2018.

NOTE 10 INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques de change

En vue d'équilibrer davantage les postes d'actif et de passif de son bilan, la Société cherche à libeller une partie substantielle de son endettement en dollars US. Au 31 décembre 2013, l'endettement à long terme libellé en dollars US s'élève à 1 275,0.

La Société peut également conclure divers contrats pour couvrir les risques de change sur ses activités futures. Cette stratégie de réduction des risques de change a permis d'atténuer, sans l'éliminer, l'impact positif ou négatif de la variation des cours de change, sur cette devise.

Au 31 décembre 2013, les contrats d'achat à terme de dollars US contre euros à échéance 2014 conclus avec la filiale Sercel se présentent comme suit :

(En millions de dollars US)

Contrats à échéances du :

	Notionnel	Taux de couverture
31 janvier 2014	28,0	1,3505
28 février 2014	05,0	1,3641
31 mars 2014	20,0	1,3611
	53,0	

Valeurs de marché des instruments financiers

Les montants au bilan et la valeur de marché des instruments financiers de la Société au 31 décembre 2013 sont les suivants :

(En millions d'euros)	2013		2012	
	Montant au bilan	Valeur de marché	Montant au bilan	Valeur de marché
Titres de placement et autres disponibilités	207,0	203,3	991,2	995,7
Découverts bancaires :	0,2	0,2	—	—
Crédit vendeur à taux 0	112,5	111,6	—	—
Crédit vendeur à taux fixe	14,1	14,1	—	—
Emprunt taux variable	110,1	110,1	—	—
Emprunts obligataires à taux fixe :	1 657,3	1 083,0	1 793,5	2 540,0
Contrats d'achat à terme	—	(0,7)	—	(0,6)

Pour les autres immobilisations financières, les clients, les autres créances d'exploitation, les titres de placement et autres disponibilités, les fournisseurs et les autres dettes d'exploitation, la Société estime que la valeur inscrite au bilan peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

Pour les emprunts à taux variable, la valeur de marché est équivalente à la valeur au bilan.

La valeur de marché des contrats d'achat ou de vente à terme est estimée à partir des cours à terme, négociables sur les marchés financiers, pour des échéances comparables.

Au 31 décembre 2013, les titres de placement s'élevaient à 31,3 millions d'euros et se décomposaient comme suit :

- ▶ 13,8 millions d'euros représentant 800 000 actions propres détenues en nom propre, le contrat de liquidité ayant pris fin en octobre 2010 ;
- ▶ 17,5 millions d'euros représentant 134 527 sicav monétaires de trésorerie.

NOTE 11 DETTES FOURNISSEURS

Le poste fournisseurs et comptes rattachés se décompose comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Dettes fournisseurs	6,0	9,7
Factures non parvenues	1,7	3,5
Fournisseurs et comptes rattachés	7,7	13,2

Les dettes fournisseurs ne comprennent pas d'effets de commerce.

Les échéances des dettes fournisseurs se décomposent comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	2013	2012
Échéance à 30 jours	2,1	3,4
Échéance à 60 jours	2,1	4,5
Échéance à plus de 60 jours	1,8	1,8
Dettes fournisseurs	6,0	9,7

NOTE 12 DETTES FISCALES ET SOCIALES

L'analyse des dettes fiscales et sociales est la suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Dettes sociales	2,9	3,6
IS à payer	(0,6)	1,6
TVA et autres dettes fiscales	6,6	10,4
Dettes fiscales et sociales	8,9	15,6

Le poste « Dettes sociales » comprend 2,2 millions d'euros de provisions de charges à payer.

NOTE 13 AUTRES DETTES

L'analyse des autres dettes est la suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Avances de trésorerie reçues et intérêts rattachés	655,9	657,4
Comptes courants liés à l'intégration fiscale	216,8	171,8
Autres	0,7	0,6
Autres dettes	873,4	829,8

Les autres dettes sont à échéance de moins d'un an.

NOTE 14 COMPTES DE RÉGULARISATION

Le poste « comptes de régularisation actif » se ventile de la manière suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Commissions crédit revolving	3,4	2,0
Primes d'assurance	1,1	—
Divers	0,2	2,8
Charges constatées d'avance	4,7	4,8
Primes de remboursement des emprunts	15,1	18,6
Commissions et autres frais relatifs aux émissions d'emprunts	17,5	20,0
Charges à répartir	32,6	38,6
Pertes de change latentes	46,8	73,4
Écarts de conversion actif	46,8	73,4
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF	84,1	116,8

L'ensemble des dettes et créances, à l'exception de celles relatives au crédit revolving et aux emprunts obligataires, est à échéance de moins d'un an. Les commissions et autres frais relatifs au crédit revolving et emprunts sont étalés sur leurs durées respectives. La partie à moins d'un an de ces frais s'élève à 10,7 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les pertes et profits de change latents proviennent principalement des prêts et emprunts libellés en dollar US.

Le poste « écarts de conversion actif » comprend une perte de change latente sur les emprunts obligataires pour un montant de 18,7 millions d'euros ainsi qu'une perte de change d'un montant de 5,1 millions d'euros réalisée lors du remboursement du crédit relais de 700 millions de dollars US refinancé à hauteur de 600 millions de dollars US par l'émission des emprunts obligataires de 200 et 400 millions de dollars US en février 2007, ces derniers faisant l'objet d'une position symétrique de couverture. Une compensation partielle des gains et pertes de change latents sur les emprunts obligataires et sur les prêts consentis à la Société CGG Holding (U.S.) Inc. s'élève à 39,8 millions d'euros.

Le poste « comptes de régularisation passif » se ventile de la manière suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Profits de change latents	8,7	46,5
Écarts de conversion passif	8,7	46,5
Comptes de régularisation passif	8,7	46,5

Le poste « écarts de conversion passif » provient essentiellement du profit de change latent constaté sur les prêts consentis à la société CGG Holding (U.S.) Inc.

NOTE 15 RISQUES ET ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2013, les engagements de la Société sont principalement relatifs à des contrats de :

► crédit-bail immobilier lié au nouvel immeuble à usage de bureaux situé à Massy. Le coût annuel de ces loyers s'est élevé à 6,7 millions d'euros en 2013 et 2012.

Le bail expire le 31 décembre 2021, suite à la signature d'un avenant de renouvellement en date du 14 décembre 2012.

► location simple (bureaux). Le coût annuel des loyers s'est élevé à 0,8 million d'euros en 2013 et 1,3 million d'euros en 2012.

Le tableau suivant présente les engagements au 31 décembre 2013 :

(En millions d'euros)	Loyers
2014	7,7
2015	7,7
2016	7,7
2017	7,6
2018	7,6
Au-delà de 2018	26,3
COÛT TOTAL DES LOYERS FUTURS	64,6
Crédit-bail :	
Partie représentant les intérêts	17,5
Valeur actuelle nette des contrats de crédit-bail	47,7

Une option d'achat d'un montant de 26,3 millions d'euros est prévue au contrat de crédit-bail à l'issue d'une période de 12 ans.

Un amortissement de 0,4 million d'euros a été constaté sur les aménagements et installations de l'immeuble situé à Massy en 2013 et en 2012.

Autres engagements

Les autres engagements s'analysent de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2013	2012
Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé	—	—
Engagements hors bilan liés au financement de la Société	—	—
Garanties émises en faveur des banques ^(a)	242,8	131,7
Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	—	—
Garanties émises en faveur de clients ^(b)	501,8	487,4
Autres garanties ^(c)	690,7	714,6
TOTAL	1 435,3	1 333,7

(a) Les garanties émises en faveur des banques concernent principalement la garantie émise pour couvrir les engagements de la filiale CGG Geo Vessels AS dans le cadre d'un financement crédit à terme et revolver. Le solde concerne la couverture de découverts bancaires locaux ou de lignes de garanties bancaires locales.

(b) Les garanties émises en faveur de clients sont des garanties de marché de type soumission, restitution d'acompte et bonne fin.

(c) Les autres garanties concernent des opérations courantes d'engagements douaniers, fiscaux et sociaux dans les filiales étrangères et sociétés liées ainsi que les garanties octroyées dans le cadre des locations de navires coque nue.

Par ailleurs, dans le cadre d'accords antérieurs relatifs à la cession d'activités, des garanties usuelles pour ce type de transactions ont été données.

Il n'existe pas d'engagements hors bilan significatifs non décrits ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

Litiges et autres risques

La responsabilité de la Société est engagée dans des litiges liés à l'activité courante. L'issue de ces procès et actions en responsabilité n'est pas connue à ce jour. La Société estime que les éventuels coûts en résultant, compensés par les indemnités d'assurance ou autres remboursements, ne devraient pas avoir d'impact négatif significatif sur ses résultats ou sur sa position financière.

De l'avis de la Société, au cours des douze derniers mois, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou ait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

NOTE 16 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS

Les tableaux ci-dessous font référence aux informations mentionnées dans les notes 9 et 15.

<i>(En millions d'euros)</i>	Paiements dus par période			
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Obligations contractuelles				
Dettes à long terme	1 757,0	—	925,7	831,3
Contrats de location simple	7,8	1,0	3,9	2,9
Contrats de crédit-bail	83,1	6,7	26,7	49,7
TOTAL	1 847,9	7,7	956,3	883,9

<i>(En millions d'euros)</i>	Montant des engagements de la période			
	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Autres engagements commerciaux				
Lignes de crédit	242,8	21,4	196,0	25,4
Garanties	690,7	67,2	64,0	559,5
Autres engagements commerciaux	501,8	436,2	27,7	37,9
TOTAL	1 435,3	524,8	287,7	622,8

NOTE 17 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le tableau ci-après présente le chiffre d'affaires par zone géographique :

<i>(En millions d'euros)</i>	2013	2012
France	62,5	60,1
Autres	21,0	18,0
TOTAL	83,5	78,1

Le tableau ci-après présente le chiffre d'affaires par activité :

<i>(En millions d'euros)</i>	2013	2012
Terrestre	1,3	—
Holding	82,2	78,1
TOTAL	83,5	78,1

NOTE 18 TRANSFERTS DE CHARGES

Au 31 décembre 2013, le poste transferts de charges d'exploitation s'élève à 3,3 millions d'euros et provient des frais d'émission d'emprunts, Il s'élevait à 4,9 millions d'euros en 2012.

NOTE 19 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier se détaille ainsi :

<i>(En millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2013	2012
Intérêts sur emprunts	(95,4)	(89,8)
Commissions pour garantie	(9,7)	(13,4)
Commissions de structuration de crédit	(5,2)	(9,5)
Intérêts sur avances de trésorerie reçus	(11,8)	(11,9)
Intérêts sur avances de trésorerie accordés	0,7	4,9
Dividendes (voir note 2)	187,2	153,4
Revenus des créances rattachées aux participations	104,4	61,1
Produits de cessions des valeurs mobilières	0,3	0,1
Variation de provisions pour titres de participation	(17,3)	51,4
Variation provisions pour risques de change	24,6	3,9
Amortissement des primes de remboursement d'emprunts	(2,9)	(3,0)
Gains (pertes) de change	(4,9)	6,8
Divers	0,1	0,4
RÉSULTAT FINANCIER	170,1	154,4

NOTE 20 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se détaille ainsi :

<i>(En millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2013	2012
Plus (moins) values nettes de cessions d'actifs	0,1	11,8
Provision pour risques filiales	(10,5)	—
(Dotation) Reprise de dépréciation de titres de participation	(759,8)	2,0
Pénalité de remboursement anticipé d'emprunt	(4,5)	—
Divers	(1,6)	(0,4)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(776,3)	13,4

NOTE 21 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les sociétés se détaille ainsi :

<i>(En millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2013	2012
France		
Charge courante	0,3	(10,0)
Charges du régime d'intégration fiscale	(1,8)	—
Produit du régime d'intégration fiscale	46,2	82,1
Report en arrière des déficits	—	—
Provision pour utilisation de déficits des filiales	(22,5)	(28,6)
	22,2	43,5
Étranger		
Charge courante	(2,5)	(4,8)
Écart de change	—	0,2
	(2,5)	(4,6)
TOTAL (CHARGE) PRODUIT D'IMPÔT	19,7	38,9

CGG SA a opté depuis le 1^{er} janvier 1991 pour le régime de l'intégration fiscale pour ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 %. À ce titre, chaque société du groupe d'intégration fiscale détermine sa charge d'impôt comme si elle n'avait jamais été intégrée et la paye à CGG SA dans les conditions de droit commun. Par ailleurs, la Société provisionne le coût futur lié à l'utilisation par les filiales des déficits qu'elles transmettent au résultat d'ensemble. Hors impact de l'intégration fiscale, la Société est en déficit fiscal au 31 décembre 2013.

La situation fiscale latente de la Société au 31 décembre 2013 est la suivante :

Nature	Début exercice		Variations		Fin exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
1. Décalages certains ou éventuels						
a) Provision pour retraite	4,8	—	0,9	—	5,7	—
b) Frais d'acquisition titres	1,7	—	—	1,7	—	—
c) Plus-value en sursis d'imposition	—	0,3	0,3	—	—	—
d) Écarts de change latents nets	—	9,7	—	3,4	—	13,1
e) Provision pour risque de change	11,1	—	—	8,9	2,2	—
f) Provision pour risque filiales	—	—	3,5	—	3,5	—
g) Autres	0,1	—	—	0,1	—	—
Sous-total	17,7	10,0	4,7	14,1	11,4	13,1
2. Éléments à imputer						
a) Déficits reportables fiscalement	74,6	—	18,4	—	93,0	—
b) Moins-value à long terme	—	—	—	—	—	—
Sous-total	74,6	—	18,4	—	93,0	—
TOTAL	92,3	10,0	23,1	14,1	104,4	13,1

NOTE 22 PERSONNEL

Les effectifs moyens sont les suivants :

	2013	2012
Ingénieurs et cadres	37	33
Employés, ouvriers	3	3
TOTAL EFFECTIFS	40	36
Personnel mis à la disposition de CGG SA par ses filiales	1	1

NOTE 23 RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DU C-COM

La rémunération globale brute versée aux membres du Conseil d'administration s'est élevée en 2013 à 730 000 euros.

A compter du 1^{er} février, le Comité Exécutif de la Société est remplacé par le Comité Corporate ou « C-Com ». La rémunération versée aux membres du C-Com par la Société pour l'année 2013 s'est élevée à 2 165 905 euros. La rémunération globale versée au Président du Conseil d'administration s'est élevée en 2013 à 285 444 euros.

NOTE 24 TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS LIÉES

La Société fournit des services à une ou plusieurs sociétés du Groupe CGG dans le cadre de contrats conclus aux conditions de marché. De même, elle reçoit des prestations équivalentes en provenance d'une ou plusieurs de ces sociétés.

(En millions d'euros)	2013	2012
Exploitation		
Produits	83,4	78,0
Charges	103,5	88,7
(Dotations) reprise nette provision dépréciation filiales (créances)	0,1	—
Clients et comptes courants débiteurs	4,2	3,8
Fournisseurs et comptes courants créditeurs	3,1	2,0
Financier		
Dividendes reçus	187,2	153,4
(Dotations) reprise nette provision dépréciation filiales (titres)	(16,3)	51,4
Autres produits et (charges) financiers nets	83,6	43,7
Créances rattachées aux participations nettes	1 735,6	837,6
Avances de trésorerie accordées, nettes	(9,2)	5,6
Avances de trésorerie reçues	655,9	657,4
Exceptionnel		
Abandons de créances et subvention	0,1	—
(Dotations) reprise nette provision dépréciation filiales (titres)	(760,8)	2,0
(Dotations) reprise nette provision dépréciation filiales (risques)	(10,2)	—
Impôt		
(Charge) produit d'intégration fiscale	44,4	82,1
(Dotations) reprise nette provision pour utilisation des déficits	(22,5)	(6,1)
Intégration fiscale — Comptes courants nets	216,8	157,2
Engagements hors bilan		
Garanties émises en faveur de clients	501,8	487,4
Garanties émises en faveur des banques	242,8	42,9
Achats à terme de devises	38,4	34,1
Autres garanties	690,7	714,6

NOTE 25 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

6.4. COMPTES ANNUELS 2013-2012 DE CGG

Bilan

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2012	
	Valeur brute	Amortissements et Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISÉ	5 932,6	(1 060,1)	4 872,5	4 642,0
Immobilisations incorporelles	22,0	(5,1)	16,9	14,2
Fonds commercial	—	—	—	—
Autres immobilisations incorporelles	15,8	(5,1)	10,7	12,3
Immobilisations incorporelles en cours	6,2	—	6,2	1,9
Immobilisations corporelles	27,0	(14,3)	12,7	13,4
Terrains	1,1	—	1,1	1,1
Constructions	22,5	(11,2)	11,3	11,9
Matériel d'exploitation et outillage	0,2	(0,2)	—	—
Autres immobilisations corporelles	3,2	(2,9)	0,3	0,4
Immobilisations en cours	—	—	—	—
Immobilisations financières	5 883,6	(1 040,7)	4 842,9	4 614,4
Participations	4 144,8	(1 039,3)	3 105,5	3 774,9
Créances rattachées à des participations	1 737,0	(1,4)	1 735,6	837,6
Prêts	1,5	—	1,5	1,6
Autres immobilisations financières	0,3	—	0,3	0,3
ACTIF CIRCULANT	263,3	(0,4)	262,9	1 051,7
Avances & acomptes versés sur commandes	0,2	—	0,2	—
Créances	56,1	(0,4)	55,6	60,5
Créances clients et comptes rattachés	4,9	—	4,9	2,2
Autres créances d'exploitation	11,9	(0,4)	11,5	17,2
Autres créances	39,3	—	39,3	41,1
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées	31,3	—	31,3	413,1
Disponibilités	175,7	—	175,7	578,1
Compte de régularisation actif	84,1	—	84,1	116,8
TOTAL ACTIF	6 280,0	(1 060,5)	5 219,5	5 810,5

(En millions d'euros)	Avant affectation du résultat		Après affectation du résultat	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
CAPITAUX PROPRES	2 392,2	3 055,0	2 392,2	3 055,0
Capital	70,8	70,6	70,8	70,6
Primes d'émission, d'apport, de conversion	2 365,9	2 365,0	2 365,9	2 365,0
Écart de réévaluation	0,2	0,2	0,2	0,2
Réserve légale	7,1	6,1	7,1	47,1
Autres réserves	6,3	6,4	6,3	6,4
Report à nouveau	605,2	456,5	(58,7)	605,2
Résultat de l'exercice	(663,9)	149,6	—	—
Provisions réglementées	0,6	0,6	0,6	0,6
PROVISIONS	32,0	43,9	32,0	43,9
Provisions pour risques	17,0	31,4	17,0	31,4
Provisions pour charges	15,0	12,5	15,0	12,5
DETTES	2 786,6	2 665,1	2 786,6	2 665,1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 894,2	1 793,5	1 894,2	1 793,5
Avances et acomptes reçus sur commandes	—	—	—	—
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7,7	13,2	7,7	13,2
Dettes fiscales et sociales	8,9	15,6	8,9	15,6
Autres dettes d'exploitation	1,2	11,4	1,2	11,4
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	1,2	1,6	1,2	1,6
Autres dettes	873,4	829,8	873,4	829,8
Compte de régularisation passif	8,7	46,5	8,7	46,5
TOTAL PASSIF	5 219,5	5 810,5	5 219,5	5 810,5

Compte de résultat

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Prestations de service	—	—
Produits des activités annexes	83,5	78,0
Chiffre d'affaires	83,5	78,0
Consommations en provenance des tiers	(140,6)	(120,4)
Impôts et taxes	(2,5)	(1,5)
Charges de personnel	(9,6)	(9,4)
Autres produits (charges) de gestion courante	(0,9)	(2,2)
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions	(15,1)	(9,8)
Reprises sur amortissements, dépréciations & provisions	7,8	8,3
Résultat d'exploitation	(77,4)	(57,0)
Gain (perte) de change	(4,9)	6,8
Dividendes reçus des filiales	187,2	153,4
Autres produits (charges) financiers	105,5	55,6
Intérêts financiers	(122,1)	(113,7)
Dotations aux provisions	(28,2)	(130,6)
Reprises sur provisions	32,6	182,9
Résultat financier	170,1	154,4
Résultat courant	92,7	97,4
Résultat net des cessions d'actifs	0,1	11,8
Dotations pour dépréciation & provisions exceptionnelles	(790,5)	(0,3)
Reprises sur dépréciations & provisions exceptionnelles	20,5	2,0
Autres éléments exceptionnels	(6,4)	(0,2)
Résultat exceptionnel	(776,3)	13,3
Impôts sur les bénéfices	19,7	38,9
Résultat net	(663,9)	149,6

Tableau des flux de trésorerie

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Exploitation		
Résultat net	(663,9)	149,6
Dividendes non cash	(187,2)	(121,3)
Amortissements et provisions	2,5	2,5
(Plus) ou moins-values de cessions d'actifs	8,1	(10,8)
Dotations (Reprises) sur provisions réglementées, risques et charges et immobilisations financières	765,0	(57,5)
Autres	7,7	0,3
Capacité d'autofinancement	(67,8)	(37,2)
(Augmentation) diminution des créances clients	(2,7)	4,6
(Augmentation) diminution des créances d'exploitation	62,6	45,0
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	(16,1)	17,5
Augmentation (diminution) des autres passifs d'exploitation	(13,2)	(13,0)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(37,2)	16,9
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4,6)	(1,9)
Acquisition de titres de participation	(1,1)	—
Total investissement	(5,7)	(1,9)
Produits de cessions d'actifs	—	27,5
Remboursement de prêts	—	—
Attribution de prêts	(0,9)	(1,5)
Flux de trésorerie affectés aux investissements	(6,6)	24,4
Financement		
Remboursement d'emprunts	(291,7)	(93,5)
Nouveaux emprunts	209,1	453,5
Augmentation (diminution) nette des découverts bancaires	0,1	(0,5)
Variation nette des avances trésorerie filiales	(659,3)	(91,4)
Augmentation de capital	1,2	404,9
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(740,6)	673,0
Variation de trésorerie	(784,4)	714,1
Trésorerie à l'ouverture	991,2	277,1
Trésorerie à la clôture	206,8	991,2

NOTE 1 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de la Société sont établis conformément au PCG 99 et en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L, 123-12 à L, 123-28) et des règlements du Comité de la réglementation comptable (« CRC »).

Pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement admis, certains éléments du bilan, du compte de résultat et des informations annexes sont déterminés par la Direction de la Société à partir d'estimations et sur la base d'hypothèses. Les chiffres réels peuvent donc différer des données estimées.

CGG est la société mère du Groupe CGG.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition est constitué des éléments suivants :

- ▶ prix d'achat ;
- ▶ coûts directement attribuables engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner ;
- ▶ estimation initiale des coûts de démantèlement.

Les opérations de crédit-bail qui transfèrent le titre de propriété du bien à l'issue du contrat ne sont pas considérées dans les comptes annuels comme des acquisitions d'immobilisations assorties d'un emprunt.

Les immobilisations sont amorties sur la base du coût d'acquisition diminué de sa valeur résiduelle lorsque celle-ci est significative et selon le mode linéaire. Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- ▶ constructions à usage administratif et commercial : 20 à 40 ans ;
- ▶ agencements : 6 à 10 ans ;
- ▶ matériel et outillage d'exploitation : 3 à 5 ans ;
- ▶ matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- ▶ matériel de bureau et mobilier : 3 à 10 ans ;
- ▶ logiciels, ERP : 5 à 10 ans.

Les matériels et logiciels ne font pas l'objet d'un amortissement fiscal dérogatoire.

Les dépenses de réparation ou de maintenance qui ne prolongent pas de manière significative la durée de vie de l'immobilisation concernée ou qui ne constituent pas d'avantages économiques complémentaires sont comptabilisées en charges de la période.

La Société applique depuis le 1^{er} janvier 2005 les règlements n^{os} 2002-10 et 2004-06 du Comité de la réglementation comptable, relatifs respectivement à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Perte de valeur des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet de dépréciation exceptionnelle lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. La nécessité d'une dépréciation est appréhendée par groupe d'actifs autonomes par comparaison de la valeur nette comptable à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction de la Société.

Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur de marché ou, le cas échéant, celle des flux de trésorerie actualisés.

Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée à raison des moins-values latentes, lesquelles sont généralement estimées en fonction de la quote-part d'actif net. La dépréciation de l'écart d'acquisition inclus dans le coût d'acquisition des titres est retenue par la Société lorsque les perspectives d'activité de la filiale divergent de manière significative des hypothèses qui ont prévalu lors de l'acquisition.

Titres de placement, instruments financiers et autres disponibilités

Les titres de placement sont constitués de valeurs mobilières de placement et de dépôts à court terme dont l'échéance est généralement inférieure à trois mois. Ces titres sont comptabilisés au montant le plus faible entre le prix de revient et la valeur de marché.

La Société utilise généralement des contrats de couverture à terme pour limiter le risque de change relatif aux excédents en dollars US. Lorsque ces contrats d'achat ou de vente à terme sont considérés comme des opérations de couverture, la Société ne tient pas compte des profits ou pertes futurs sur ces instruments à la clôture et comptabilise le gain ou la perte réalisé lors du dénouement de l'opération.

Lorsque ces contrats d'achat ou de vente à terme sont considérés comme des opérations spéculatives, la Société comptabilise une provision pour risque de change à la clôture en cas de perte latente.

Recherche et Développement

Les frais de Recherche et Développement figurent dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Impôts sur les sociétés

La Société comptabilise l'impôt sur les sociétés en conformité avec les lois et règles fiscales du pays dans lequel elle réalise ses résultats. Les régimes fiscaux et les taux d'imposition en vigueur sont très variables d'un pays à l'autre.

Engagements de retraite et autres avantages sociaux

La Société participe à la constitution des retraites de son personnel en versant des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés du service des allocations vieillesse. Par ailleurs, un régime de retraite complémentaire a été mis en place en 2004 pour les membres du Comité Exécutif du Groupe.

Le montant estimé et actualisé des indemnités de départs à la retraite qui seront éventuellement dues au personnel en application des conventions collectives en vigueur est provisionné au bilan. Les impacts des changements des hypothèses actuarielles sont comptabilisés au compte de résultat, au cours de l'exercice de leur constatation.

La Société n'a pas d'autres engagements significatifs concernant d'éventuels avantages sociaux consentis au personnel au-delà de sa période d'activité, tels que soins médicaux ou assurance-vie.

Provisions pour risques et charges

La Société provisionne les divers risques et charges connus à la clôture de l'exercice si les dépenses qui peuvent en résulter sont probables et peuvent être quantifiées. Si ces conditions ne pouvaient être réunies, une information serait toutefois fournie dans les notes aux états financiers.

Les profits latents éventuels ne sont pas pris en compte avant leur réalisation.

NOTE 2 FAITS MARQUANTS

Acquisition de la Division Geoscience de Fugro

Le 31 janvier 2013, l'acquisition de la Division Geoscience de Fugro est devenue effective.

La joint-venture Seabed Geosolutions BV entre les groupes CGG et Fugro a été mise en place le 16 février 2013. Le Groupe détient 40 % du capital de Seabed Geosolutions BV.

Crédit vendeur accordé par Fugro

Le 27 janvier 2013, afin de permettre la finalisation rapide de l'acquisition de la Division Geoscience, Fugro NV a accepté de convertir une partie du prix d'acquisition en crédit vendeur au taux de 5,5 % pour un montant de 225 millions d'euros :

- ▶ à la date de clôture de l'acquisition de la Division Geoscience, le 31 janvier 2013, un tirage de 125 millions d'euros a été réalisé ;
- ▶ le 21 août 2013, la Société a procédé à un remboursement de 112,5 millions d'euros ;
- ▶ à la date de clôture de l'acquisition de l'activité aérienne, le 2 septembre 2013, un tirage de 100 millions d'euros a été réalisé.

Le solde restant dû au 31 décembre 2013 s'élève à 112,5 millions d'euros et sera amorti à hauteur de 25 % les 31 janvier 2015, 2016, 2017 et 2018.

Sortie de CGG du capital de Spectrum ASA

Le 20 février 2013, la Société a cédé l'intégralité de sa participation résiduelle dans Spectrum ASA, soit 3 965 181 actions à un prix par action de 47,50 NOK.

Facilité de crédit « French Revolver »

Le 31 juillet 2013, CGG a conclu une facilité de crédit « French revolver » de 325 millions de dollars US sur 3 ans avec 2 options d'extension d'une année chacune. À fin décembre 2013, 110 millions d'euros ont été tirés sur cette ligne de crédit. Selon cet accord, les ratios financiers suivants ont été définis :

- ▶ le seuil maximal du ratio Dette financière nette sur EBITDA par trimestre et sur douze mois glissants a été fixé à 3,00 jusqu'au 30 juin 2016 ;
- ▶ le seuil minimal du ratio EBITDA rapporté aux charges d'intérêts par trimestre et sur douze mois glissants a été fixé à 4,00 jusqu'au 30 juin 2016.

Remboursement anticipé des obligations à haut rendement 2016,

Le 21 août 2013, CGG a procédé au remboursement anticipé de 125 millions de dollars US sur un montant total de 350 millions de dollars US de l'emprunt Senior 9 1/2 % à échéance 2016. L'amortissement accéléré des frais d'émission ainsi que les pénalités pour remboursement anticipé se sont élevés respectivement à 4,3 millions de dollars US et 5,9 millions de dollars US.

Geomar

Le 28 novembre 2013, CGG et Louis Dreyfus Armateurs ont convenu de manière irrévocable que CGG rachèterait au 1^{er} avril 2014 la participation de LDA dans Geomar, société propriétaire du navire sismique CGG Alizé.

Joint-venture au Moyen-Orient

Le 31 décembre 2013, CGG et Taqa ont, dans le contexte du prochain déploiement de megacrews au Moyen-Orient, décidé d'intégrer toute l'activité terrestre dans la région sous une seule joint-venture détenue à 51 % par TAQA. Cet accord aura pour corollaire direct la sortie d'Ardiseis du périmètre d'intégration global.

Dépréciation des titres CGG Services SA

Afin de refléter les dépréciations de valeur de certains navires ainsi que le plan de réduction de 25 % de la flotte marine, les titres de CGG Services SA ont été dépréciés dans leur totalité.

NOTE 3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations incorporelles

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre					
	2013			2012		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Logiciels	15,8	(5,1)	10,6	15,6	(3,3)	12,3
Immobilisations incorporelles en cours	6,2	—	6,2	1,8	—	1,8
Immobilisations incorporelles	22,0	(5,1)	16,9	17,4	(3,3)	14,1

Les variations de l'exercice sont résumées dans le tableau suivant :

<i>(En millions d'euros)</i>	31.12.2012	Acquisitions – dotations	Cessions – réformes	31.12.2013
Immobilisations brutes	17,4	4,8	(0,2)	22,00
Amortissement	(3,3)	(1,8)	—	(5,1)
Immobilisations incorporelles	14,1	3,0	(0,2)	16,9

Immobilisations corporelles

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre					
	2013			2012		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Terrains	1,1	—	1,1	1,1	—	1,1
Constructions	22,5	(11,2)	11,3	22,5	(10,6)	11,9
Matériel et outillage	0,2	(0,2)	—	0,2	(0,2)	—
Autres	3,2	(2,9)	0,3	3,1	(2,7)	0,4
Immobilisations corporelles en cours	—	—	—	—	—	—
Immobilisations corporelles	27,0	14,3	12,7	26,9	(13,5)	13,4

Les variations de l'exercice sont résumées dans le tableau suivant :

<i>(En millions d'euros)</i>	31.12.2012	Acquisitions – dotations	Cessions – réformes	31.12.2013
Immobilisations brutes	26,9	0,1	—	27,0
Amortissement	(13,5)	(0,8)	—	(14,3)
Immobilisations corporelles	13,4	(0,7)	—	12,7

Les immobilisations corporelles incluent pour un montant de 8 millions d'euros les immeubles de Massy destinés à la vente.

NOTE 4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participations

La variation du poste participations se décompose ainsi :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Solde net en début de période	3 775,0	3 326,4
Acquisitions de titres	315,8	410,9
Sortie/Cession de titres	(208,2)	(15,7)
Variation de provisions	(777,1)	53,4
Autres	—	—
Solde net en fin de période	3 105,5	3 775,0

L'augmentation des titres provient essentiellement des augmentations de capital de CGG Holding BV pour un montant total de 163,8 millions d'euros et l'acquisition des titres de la joint-venture Seabed Geosolutions BV pour un montant de 145,4 millions d'euros.

La diminution des titres provient d'une part de la cession des titres de la filiale CGG Services (Norway) AS pour un montant de 200,1 millions d'euros et d'autre part de la dépréciation des titres de CGG Services SA pour un montant de 780,0 millions d'euros.

Le détail des titres de participations par société, nets des dépréciations, est le suivant :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Ardiseis FZCO	8,6	8,6
Argas	4,3	4,3
CGG ME Holding SAS	—	—
C.B.G. Geofisica LTDA	—	—
CGGAP Sdn Bhd	0,3	0,3
CGG do Brasil Participacoes Ltda	—	2,7
CGG Explo	2,7	—
CGG Marine Resources Norge AS	190,0	203,2
CGG Pakistan	—	—
CGG Selva	—	—
CGG Holding BV	2 650,2	2 486,3
CGG International SA	0,2	0,2
CGG Services (Norway) AS	—	181,0
CGG Services SA	—	780,0
EXGEO	0,5	0,5
Geoexplo	—	—
Geomar	0,6	0,6
Geophysics Overseas Corporation (G.O.C.)	—	0,1
Petrodata Consulting LLC	—	—
PT CGG Indonesia	0,1	0,1
Sercel SA	0,5	0,5
Sercel Holding SA	28,4	28,4
Spectrum ASA	—	6,9
Wavefield Inseis AS	73,6	71,3
CGG Electromagnetics (Italy) Srl	0,1	—
CGG Geoscience India Pvt Ltd	—	—
Seabed Geosolutions BV	145,4	—
Titres nets	3 105,5	3 775,0

Les données au 31 décembre 2013 relatives aux principales filiales sont les suivantes :

<i>(En millions d'euros ou en millions d'unités de monnaie nationale)</i>	Devise	Capitaux propres avant résultat (en devise)	Quote-part de capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos (en devise)
Filiales				
CGG Marine Resources Norge AS	USD	260,9	100	(17,4)
CGG Services SA	USD	138,0	100	(156,2)
CGG Holding BV	USD	3 836,4	100	63,3
Sercel Holding SA	EUR	438,4	100	58,7
Ardiseis FZCO	USD	66,6	16,50	(7,5)
Seabed Geosolutions BV	USD	620,5	40,00	(62,2)
Wavefield Inseis AS	USD	212,5	100	(19,3)

1 €= 1,3791 USD,

La variation de la dépréciation des titres est résumée dans le tableau suivant :

	31.12.2012	Dotations	Reprises	31.12.2013
Dépréciations	262,1	799,0	(21,8)	1 039,3

Créances rattachées aux participations

La variation du poste créances rattachées aux participations se décompose ainsi :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Solde net en début de période	837,6	852,6
Émissions	14,1	1,5
Remboursements	—	—
Conversions	938,6	—
Autres	(54,7)	(16,5)
Solde net en fin de période	1 735,6	837,6

En 2011, un prêt de 500 millions de dollars US a été accordé à la filiale CGG Holding US Inc., portant intérêts à 6,50 % l'an et à échéance mai 2021. Ce prêt venait compléter celui accordé en janvier 2007 d'un montant de 600 millions de dollars US portant intérêts à 7,50 % l'an sur 200 millions de dollars US et 7,75 % l'an sur 400 millions de dollars US et à échéance janvier 2017.

En 2013, des prêts à moyen terme ont été accordés à la filiale CGG Holding BV par imputation sur le compte courant pour un montant total de 1 269,5 millions de dollars US.

NOTE 5 CLIENTS

(En millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2013	2012
Clients et comptes rattachés	3,6	2,1
Clients factures à établir	1,3	—
Provision pour créances douteuses	—	—
Clients et comptes rattachés — net	4,9	2,1
Dont à plus d'un an	—	1

Les clients de la Société sont presque exclusivement des sociétés du Groupe.

NOTE 6 AUTRES CRÉANCES

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2013	2012
Créances et crédits d'impôt	29,9	19,1
Avances de trésorerie accordées et intérêts rattachés, nets	9,1	5,5
Intégration fiscale — Comptes courants débiteurs	—	14,8
Autres	0,3	1,7
Autres créances	39,3	41,1

NOTE 7 CAPITAL SOCIAL ET PLAN D'OPTIONS

Le capital social de CGG SA se composait au 31 décembre 2013 de 176 890 866 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,40 euro. Les actions ordinaires en nominatif détenues depuis plus de deux ans donnent un droit de vote double.

Droits à dividendes

Les dividendes peuvent être distribués à partir des réserves de la société mère, en conformité avec la loi française et les statuts de la Société. Au 31 décembre 2013, le montant des réserves libres de la Société s'élevait à 2 313,6 millions d'euros, se ventilant comme suit :

- ▶ perte de l'exercice : 663,9 millions d'euros ;
- ▶ report à nouveau : 605,1 millions d'euros ;
- ▶ autres réserves : 5,9 millions d'euros (n'incluant pas 0,5 million d'euros de réserves bloquées) ;
- ▶ primes d'émission, d'apport et de conversion : 2 365,9 millions d'euros ;
- ▶ provisions règlementées : 0,6 million d'euros

Émission d'actions

En 2013, CGG SA a émis 498 641 actions ordinaires entièrement libérées liées aux opérations suivantes :

- ▶ 122 561 actions ordinaires entièrement libérées, liées à des stock-options exercées ;
- ▶ 376 080 actions ordinaires entièrement libérées, liées à l'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance.

Variation des capitaux propres

(En millions d'euros)	Au 31.12.2012	Affectation résultat 2012	Résultat 2013	Augmentation de capital	Autres mouvements	Au 31.12.2013
Capital	70,6				0,2	70,8
Primes d'émission, d'apport et de conversion	2 364,9			1,0		2 365,9
Écart de réévaluation	0,2					0,2
Réserve légale	6,1	1,0				7,1
Autres réserves	6,1				(0,2)	5,9

(En millions d'euros)	Au 31.12.2012	Affectation résultat 2012	Résultat 2013	Augmentation de capital	Autres mouvements	Au 31.12.2013
Réserves bloquées ^(a)	0,4				0,1	0,5
Report à nouveau	456,5	148,6				605,1
Résultat de l'exercice	149,6	(149,6)	(663,9)			(663,9)
Provisions réglementées	0,6					0,6
Capitaux propres	3 055,0	149,6	(663,9)	1,0	0,1	2 392,2

(a) Le poste « réserves bloquées » correspond aux montants maximaux qui seraient prélevés des réserves pour constatation de l'augmentation de capital résultant des plans d'attribution gratuite d'actions des 26 juin 2012 et 24 juin 2013 dont la décision d'attribution interviendra respectivement, d'une part, à la date la plus tardive entre le 26 juin 2014 et la date de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2013 et, d'autre part, entre le 24 juin 2015 et la date de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

Plans d'options

Le 24 juin 2013, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer :

- ▶ 1 062 574 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 18,47 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de 8 ans ;
- ▶ 200 000 options de souscription d'actions au Directeur Général et 100 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice desdites options est de 18,47 €. Les options ont une durée de 8 ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services SectorSM (OSXSM),
 - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux ;
- ▶ 180 000 options de souscription d'actions aux autres membres du Comité Corporate. Le prix d'exercice desdites options est de 18,47 €. Les options ont une durée de 8 ans. Les droits aux dites options sont acquises en trois fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
 - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services SectorSM (OSXSM),
 - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options non exercées au 31 décembre 2013 :

	Options initialement attribuées	Options non exercées au 31.12.2013 ^(a)	Prix d'exercice ^(a) par action	Date d'expiration	Durée de vie résiduelle
Plan du 11 mai 2006	1 012 500	1 001 048	24,95 €	10 mai 2014	4,3 mois
Plan du 23 mars 2007	1 308 750	1 220 109	28,89 €	23 mars 2015	14,7 mois
Plan du 14 mars 2008	1 188 500	1 117 594	30,95 €	14 mars 2016	26,4 mois
Plan du 16 mars 2009	1 327 000	828 039	8,38 €	16 mars 2017	38,5 mois
Plan du 6 janvier 2010	220 000	231 538	13,98 €	6 janvier 2018	48,2 mois
Plan du 22 mars 2010	1 548 150	1 415 977	18,47 €	22 mars 2018	50,7 mois
Plan du 21 octobre 2010	120 000	126 291	16,05 €	21 octobre 2018	57,7 mois
Plan du 24 mars 2011	1 164 363	1 130 380	24,21 €	24 mars 2019	62,8 mois
Plan du 26 juin 2012	1 410 625	1 458 208	17,84 €	26 juin 2020	77,9 mois
Plan du 24 juin 2013	1 642 574	1 622 636	18,47 €	24 juin 2021	89,8 mois
TOTAL	10 942 462	10 151 820			

(b) Suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription intervenue en octobre 2012, les plans d'options ont été ajustés de la manière suivante :

Ajustement du nombre d'options au 19 octobre 2012	Prix d'exercice avant ajustement (€)	Prix d'exercice ajusté (€)
--	--	-------------------------------

	Ajustement du nombre d'options au 19 octobre 2012	Prix d'exercice avant ajustement (€)	Prix d'exercice ajusté (€)
Plan du 11 mai 2006	1 001 048	26,26	24,95
Plan du 23 mars 2007	1 221 425	30,40	28,89
Plan du 14 mars 2008	1 120 226	32,57	30,95
Plan du 16 mars 2009	950 179	8,82	8,38
Plan du 6 janvier 2010	231 538	14,71	13,98
Plan du 22 mars 2010	1 430 622	19,44	18,47
Plan du 21 octobre 2010	126 291	16,88	16,05
Plan du 24 mars 2011	1 150 636	25,48	24,21
Plan du 26 juin 2012	1 483 424	18,77	17,84
TOTAL	8 715 389		

Le tableau suivant résume l'information relative à l'évolution des plans de stock-options au 31 décembre 2013, 2012 et 2011 :

	2013		2012 (retraité)		2011 (retraité)	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice
<i>(En euros, sauf nombre d'options)</i>						
Options non exercées en début d'exercice	8 711 012	21,67 €	7 062 320	23,16 €	6 428 504	22,17 €
Attributions	1 642 574	18,47 €	1 410 625	18,77 €	1 164 363	25,48 €
Ajustements liés à l'augmentation de capital			435 498	21,68 €		
Exercées	(122 561)	8,42 €	(132 758)	13,06 €	(318 823)	7,31 €
Échues non exercées	(79 205)	20,30 €	(64 673)	23,98 €	(211 724)	20,21 €
Options non exercées en fin d'exercice	10 151 820	21,33 €	8 711 012	21,67 €	7 062 320	23,16 €
Options exerçables en fin d'exercice	6 694 183	14,91 €	5 943 122	22,60 €	4 535 303	16,11 €

Le cours moyen de l'action CGG s'est élevé à 17,46 euros en 2013, 21,89 euros en 2012 et 20,17 euros en 2011.

Actions gratuites sous conditions de performance

Plan d'attribution du 24 mars 2011

Le 24 mars 2011, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de 488 586 actions gratuites sous conditions de performance, dont 13 750 attribuées au Président et 27 500 attribuées au Directeur Général. L'attribution définitive était soumise (i) la réalisation d'un EBIT net consolidé moyen sur les exercices clos le 31 décembre 2011 et 2012 et (ii) la réalisation d'un EBITDAS moyen minimum, soit du Groupe, soit du secteur Services, soit du secteur Équipements, selon l'appartenance du bénéficiaire à l'un de ces secteurs, sur les exercices clos le 31 décembre 2011 et 2012. De plus, un contrat de travail ou un mandat social doit toujours exister entre le bénéficiaire et le Groupe au moment de la date d'attribution définitive des actions.

Suite à l'augmentation de capital publique intervenue en octobre 2012, le nombre d'actions existantes ou à émettre au profit des bénéficiaires, en ce compris les Mandataires Sociaux et les membres du Comité Exécutif est ajusté à 472 846.

Le Conseil d'administration du 27 février 2013 a constaté que les conditions de performance fixées pour le plan mis en place le 24 mars 2011 étaient partiellement remplies et que 376 080 actions ont été attribuées au titre de ce plan le 3 mai 2013.

Plan d'attribution du 26 juin 2012

Le 26 juin 2012, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de 516 550 actions gratuites sous conditions de performance, dont 27 500 attribuées au Directeur Général, 11 250 attribuées à chacun des Directeurs Généraux Délégués, 57 000 attribuées aux membres du Comité Exécutif et 409 550 attribuées à certains employés. Cette attribution définitive interviendra sous réserve de la constatation par le Conseil d'administration de (i) la réalisation d'un Résultat retraité des Éléments Financiers net consolidé moyen sur les exercices clos le 31 décembre 2012 et 2013 et (ii) la réalisation d'un EBITDAS moyen minimum, soit du Groupe, soit du secteur Services, soit du secteur Équipements, selon l'appartenance du bénéficiaire à l'un de ces secteurs, sur les exercices clos le 31 décembre 2012 et 2013. De plus, un contrat de travail ou un mandat social doit toujours exister entre le bénéficiaire et le Groupe au moment de la date d'attribution définitive des actions.

Suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription intervenue en octobre 2012, le nombre d'actions existantes ou à émettre au profit des bénéficiaires, en ce compris les Mandataires Sociaux et les membres du Comité Exécutif a été ajusté à 535 018.

Ces actions seront attribuées à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans expirant à la plus tardive des deux dates suivantes, le 26 juin 2014 ou la date de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Unités de performance

Plan d'attribution du 24 juin 2013

Le Conseil d'administration de la Société, sur proposition du comité de nomination-rémunération a mis en place, le 24 juin 2013, un système de rémunération variable pluriannuelle sous la forme d'unités de performance, remplaçant les plans d'actions gratuites sous conditions de performance passés, et ce, avec un double objectif :

- mettre en place un système de rémunération variable harmonisé globalement et plus en ligne avec l'internationalisation croissante du groupe ;

- ▶ lier plus étroitement la rémunération des principaux dirigeants avec la performance combinée du titre et la performance économique du groupe dans son ensemble et sur le moyen terme (3 ans).

Sont éligibles à ce système les membres du Comité Corporate (incluant les mandataires sociaux) ainsi que les cadres dirigeants et les salariés ayant contribué aux performances du Groupe ou qui présentent un fort potentiel d'évolution au sein du Groupe.

Les unités de performance sont définitivement acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période de 3 ans à compter de la date d'attribution sous réserve du respect d'une condition de présence dans le groupe au moment de l'attribution définitive et de l'atteinte de conditions de performance. Ces conditions de performance sont liées à la réalisation d'objectifs groupe en matière de rentabilité des capitaux employés et de structure de bilan et à la réalisation d'objectifs financiers de chacune des Divisions, en ligne avec les orientations stratégiques pour le groupe à 3 ans.

L'atteinte des objectifs groupe permet de déterminer un nombre d'unités de performance 2013 qui sera définitivement acquis aux bénéficiaires à hauteur de 60 %. L'acquisition du solde dépendra de l'atteinte des objectifs des Divisions.

Les unités de performance définitivement acquises seront valorisées sur la base de la moyenne des cours de clôture de l'action CGG sur Euronext au cours des cinq jours de bourse précédant la date d'acquisition définitive. Le règlement des unités de performance interviendra pour moitié en numéraire et pour moitié en actions CGG existantes.

Le règlement des unités de performance sera effectué selon les modalités suivantes :

- ▶ 50 % de la valeur totale des unités de performance 2013 acquises sera payée en actions existantes CGG ;
- ▶ 50 % de la valeur totale des unités de performance 2013 acquises sera payée en numéraire.

Coût de compensation sur les options et actions gratuites sous condition de performance

Les hypothèses retenues pour évaluer les plans d'options 2011, 2012 et 2013, le plan 2012 d'attribution d'actions gratuites et le plan 2013 d'unités de performance sont reprises dans les tableaux suivants :

	Options attribuées	Volatilité	Taux sans risque	Prix d'exercice par actions (en euros)*	Durée de vie résiduelle (ans)	Juste valeur par action à la date d'attribution (en euros)	Dividendes
Plan d'options 2011	1 164 363	37 %	2,52 %	25,48	4	8,48	0,0 %
Plan d'options 2012	1 410 625	42 %	1,23 %	18,77	4	5,98	0,0 %
Plan d'options 2013	1 642 574	42 %	1,11 %	18,47	4	5,14	0,0 %

* Prix d'exercice ne tenant pas compte de l'ajustement opéré à la suite de l'augmentation de capital du 23 octobre 2012.

	Actions gratuites attribuées	Accomplissement des conditions de performance	Juste valeur par action à la date d'attribution (en euros)	Dividendes
Plan d'actions gratuites sous condition de performance 2012	516 550	35 % ^(b)	18,13 ^(a)	0,0 %
Plan d'unités de performance sous condition de performance 2013	625 500	50 % ^(b)	16,80 ^(a)	0,0 %

(a) Correspond au cours de clôture de l'action CGG en date d'attribution.

(b) Estimé.

NOTE 8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2013	2012
Pertes de change	6,3	30,8
Coûts de restructuration	0,1	0,2
Provision pour risques filiales	10,6	0,5
Autres risques et charges	0,4	0,4
Provisions court terme	17,3	31,9
Indemnités de départ à la retraite	14,6	12,0
Provisions moyen et long termes	14,6	12,0
Provisions pour risques et charges	32,0	43,99

Les variations de l'exercice sont résumées dans le tableau suivant :

(En millions d'euros)	31.12.2012		Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	31.12.2013
		Dotation			
Pertes de change	30,8	6,3	-	(30,8)	6,3
Coûts de restructuration	0,2	-	(0,1)	-	0,1
Provisions pour risques filiales	0,5	10,4	-	(0,3)	10,6
Autres risques et charges	0,4	0,3	(0,3)	-	0,4
Provisions court terme	31,9	17,0	(0,4)	(31,1)	17,4
Indemnités de départ à la retraite	12,0	6,4	(3,5)	(0,3)	14,6
Provisions moyen et long termes	12,0	6,4	(3,5)	(0,3)	14,6
Provisions pour risques et charges	43,9	23,4	(3,9)	(31,4)	32,0

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements de départs à la retraite sont les suivantes :

- ▶ taux d'actualisation : 3,00 % en 2013 et 2012 pour les indemnités de fin de carrière ainsi que pour la retraite complémentaire ;
- ▶ taux moyen de croissance des salaires : 3 % en 2013 et 2012 ;
- ▶ âge de départ à la retraite : 62 ans.

La ventilation par nature des dotations et reprises de l'exercice est la suivante :

(En millions d'euros)	2013	
	Dotation	Reprise
Exploitation	6,7	(4,2)
Financier	6,3	(30,8)
Exceptionnel	10,4	(0,3)
TOTAL	23,4	(35,3)

NOTE 9 DETTES FINANCIÈRES

L'analyse des dettes financières par type de dette est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre					
	2013			2012		
	Total	< 1 an	> 1 an	Total	< 1 an	> 1 an
Emprunts obligataires	924,5	—	924,5	1 061,1	—	1 061,1
Emprunts convertibles	720,0	—	720,0	720,0	—	720,0
Emprunts bancaires	110,0	110,0	—	—	—	—
Crédit vendeur	126,1	13,6	112,5	—	—	—
Découverts bancaires	0,2	0,2	—	—	—	—
Intérêts courus	13,4	13,4	—	12,4	12,4	—
Total dettes financières	1 894,2	137,2	1 757,0	1 793,5	12,4	1 781,1

Au 31 décembre 2013, les tirages du crédit syndiqué français se sont élevés à 110 millions d'euros et la Société disposait de 126 millions d'euros de ligne de crédit court terme confirmée et non utilisée correspondant au solde du crédit syndiqué français.

Le crédit syndiqué est garanti par un nantissement sur tous les actifs de CGG Marine BV.

Analyse par devise

(En millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2013	2012
Euros	948,8	723,7
Dollars US	945,4	1 069,8
Autres devises	—	—
TOTAL	1 894,2	1 793,5
dont part à moins d'un an	137,1	12,4
dont total long terme	1 757,1	1 781,1

Analyse par taux d'intérêt

(En millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2013	2012
Taux variables	110,3	0,5
Taux fixes :		
USD : taux moyen de 7,3 % en 2013 et 7,61 % en 2012	946,0	1 069,8
EUR : taux moyen de 2 % en 2013 et 1,50 % en 2012	837,9	723,7
TOTAL	1 894,2	1 793,5

Le taux d'intérêt moyen sur les découverts bancaires utilisés est de 0,5 % en 2013 et en 2012, Néanmoins, le recours aux découverts bancaires est très limité.

Analyse par échéance

(En millions d'euros)	2013
2014	137,2
2015	28,1
2016	551,3
2017	318,2
Au-delà de 2017	859,4
TOTAL	1 894,2

Obligations à haut rendement

CGG SA a émis plusieurs obligations à haut rendement en dollars US à échéance 2016, 2017 et 2021.

Ces obligations font l'objet d'une cotation au Luxembourg sur le marché non réglementé Euro MTF et sont garanties par certaines filiales du Groupe.

Ces obligations contiennent certaines clauses restrictives, notamment sur la souscription d'endettement supplémentaire, la constitution de sûretés réelles, la réalisation d'opérations de cession et de crédit-bail adossé, l'émission et la vente de titres subsidiaires et le règlement de dividendes et autres paiements par certaines des entités du Groupe. De plus, le ratio de l'EBITDA rapporté aux charges financières brutes doit être égal ou supérieur à 3.

Obligations à haut rendement (225 millions de dollars US, 9 1/2% Senior Notes, échéance 2016)

Le 9 juin 2009, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 350 millions de dollars US, au taux de 9 1/2% et à échéance 2016, garanti par certaines filiales. Les conditions de cet emprunt sont identiques à celles des précédents emprunts obligataires, avec une émission de 97 % du pair.

Le produit net de cette émission a permis à CGG SA de financer le remboursement partiel de 100 millions de dollars US du crédit senior US sécurisé intervenue le 21 mai 2009 suite à la conclusion d'un avenant de ce contrat de crédit, de rembourser les échéances prévues sur le reste de l'année 2009 de 83 millions de dollars US au titre de ce même contrat de crédit ainsi que 50 millions de dollars US d'autres crédits bancaires. Le reste du produit de l'émission est venu renforcer les disponibilités existantes de la Société et permettre le cas échéant un remboursement supplémentaire des dettes financières existantes.

Le 21 août 2013, la Société a procédé à un remboursement partiel anticipé de 125 millions de dollars US, réduisant le montant de l'emprunt obligataire de 350 millions de dollars US à 225 millions de dollars US.

Obligations à haut rendement (400 millions de dollars US, 7 3/4% Senior Notes, échéance 2017)

Le 9 février 2007, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 400 millions de dollars US, au taux de 7 3/4% et à échéance 2017, garanti par certaines filiales. Les conditions de cet emprunt sont identiques à celles des précédents emprunts obligataires, avec une émission de 100 % du pair.

Les fonds issus de ce placement obligataire ont été entièrement destinés au remboursement du crédit relais de 700 millions de dollars US mis en place en novembre 2006 afin de financer l'acquisition de Veritas.

Obligations à haut rendement (650 millions de dollars US, 6 1/2% Senior Notes, échéance 2021)

Le 31 mai 2011, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 650 millions de dollars US, au taux de 6 1/2% et à échéance 2021, garanti par certaines filiales. Les conditions de cet emprunt sont identiques à celles des précédents emprunts obligataires, avec une émission de 96,45 % du pair, à l'origine d'un rendement de 7 %.

Les fonds issus de ce placement obligataire ont été destinés au remboursement du crédit *Senior Term Loan B* restant en circulation, d'un montant de 508 millions de dollars US, porté par la filiale CGG Holding (U.S.) Inc., et au remboursement des obligations à haut rendement à échéance 2015 restant en circulation.

Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes

Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (360 millions d'euros, coupon de 1,75 %, échéance 2016)

Le 27 janvier 2011, la Société a procédé à l'émission de 12 949 640 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») à échéance 1^{er} janvier 2016 d'un montant nominal de 360 millions d'euros.

Les fonds issus de cette émission ont été destinés au remboursement partiel de l'emprunt obligataire 7 1/2% de 530 millions de dollars US à échéance 2015, permettant de réduire les frais financiers décaissés par le Groupe.

La valeur nominale unitaire des obligations a été fixée à 27,80 euros, ce qui fait apparaître une prime d'émission de 25 % par rapport au cours de référence de l'action CGG sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,75 % payable semestriellement à terme échu le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année. Les obligations donnent droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes CGG à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Les obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de CGG SA, sous certaines conditions.

Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (360 millions d'euros, coupon de 1,25 %, échéance 2019)

Le 20 novembre 2012, la Société a procédé à l'émission de 11 200 995 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») à échéance 1^{er} janvier 2019 d'un montant nominal de 360 millions d'euros.

Les fonds issus de cette émission ont servi à financer une partie du prix de l'acquisition d'un montant de 1,2 milliard d'euros de la Division Geoscience auprès de Fugro.

La valeur nominale unitaire des obligations a été fixée à 32,14 euros, ce qui fait apparaître une prime d'émission de 40 % par rapport au cours de référence de l'action CGG sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,25 % payable semestriellement à terme échu le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année. Les obligations donnent droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes CGG à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Les obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de CGG SA, sous certaines conditions.

Refinancement du crédit syndiqué français signé le 31 juillet 2013

Le crédit syndiqué français de 200 millions de dollars US qui arrivait à échéance en février 2014 a été totalement renouvelé par une facilité de 325 millions de dollars US sur 3 ans avec possibilité d'extension de 2 périodes d'une année.

La marge est Libor + 2,25 % pour les tirages en dollars US et Euribor + 1,85 % pour les tirages en euros. La commission d'utilisation est définie de la façon suivante :

- ▶ 25 pb pour une utilisation inférieure à un tiers du total de la facilité ;
- ▶ 50 pb pour une utilisation comprise entre un tiers et deux tiers ;
- ▶ 75 pb pour une utilisation supérieure à deux tiers.

La mise en place de ce nouveau crédit syndiqué français a permis d'assouplir certaines restrictions. Le covenant financier relatif aux dépenses nettes d'investissement (*Net Capex*) a notamment été supprimé.

Cette ligne de crédit était tirée à hauteur de 110 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Ratios

Dette financière nette/ EBITDA (a)	< 3,00
EBITDA/ charge d'intérêts totale (a)	> 4,00

(a) Ratios calculés à chaque fin de trimestre pour toute période de 12 mois glissants,

Crédit vendeur octroyé par FUGRO N.V.

Le 27 janvier 2013, afin de permettre la finalisation rapide de l'acquisition de la Division Geoscience, Fugro N.V. a accepté de convertir une partie du prix d'acquisition en crédit vendeur à hauteur de 225 millions d'euros au taux de 5,5 %.

Au 31 décembre 2013, le solde du crédit vendeur représente 112,5 millions d'euros et sera amorti linéairement les 31 janvier 2015, 2016, 2017 et 2018.

NOTE 10 INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques de change

En vue d'équilibrer davantage les postes d'actif et de passif de son bilan, la Société cherche à libeller une partie substantielle de son endettement en dollars US. Au 31 décembre 2013, l'endettement à long terme libellé en dollars US s'élève à 1 275,0.

La Société peut également conclure divers contrats pour couvrir les risques de change sur ses activités futures. Cette stratégie de réduction des risques de change a permis d'atténuer, sans l'éliminer, l'impact positif ou négatif de la variation des cours de change, sur cette devise.

Au 31 décembre 2013, les contrats d'achat à terme de dollars US contre euros à échéance 2014 conclus avec la filiale Sercel se présentent comme suit :

(En millions de dollars US)	Notionnel	Taux de couverture
Contrats à échéances du :		
31 janvier 2014	28,0	1,3505
28 février 2014	05,0	1,3641
31 mars 2014	20,0	1,3611
	53,0	

Valeurs de marché des instruments financiers

Les montants au bilan et la valeur de marché des instruments financiers de la Société au 31 décembre 2013 sont les suivants :

(En millions d'euros)	2013		2012	
	Montant au bilan	Valeur de marché	Montant au bilan	Valeur de marché
Titres de placement et autres disponibilités	207,0	203,3	991,2	995,7
Découverts bancaires :	0,2	0,2	—	—
Crédit vendeur à taux 0	112,5	111,6	—	—
Crédit vendeur à taux fixe	14,1	14,1	—	—
Emprunt taux variable	110,1	110,1	—	—
Emprunts obligataires à taux fixe :	1 657,3	1 083,0	1 703,5	2 546,0
Contrats d'achat à terme	—	(0,7)	—	(0,6)

Pour les autres immobilisations financières, les clients, les autres créances d'exploitation, les titres de placement et autres disponibilités, les fournisseurs et les autres dettes d'exploitation, la Société estime que la valeur inscrite au bilan peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

Pour les emprunts à taux variable, la valeur de marché est équivalente à la valeur au bilan.

La valeur de marché des contrats d'achat ou de vente à terme est estimée à partir des cours à terme, négociables sur les marchés financiers, pour des échéances comparables.

Au 31 décembre 2013, les titres de placement s'élevaient à 31,3 millions d'euros et se décomposaient comme suit :

- ▶ 13,8 millions d'euros représentant 800 000 actions propres détenues en nom propre, le contrat de liquidité ayant pris fin en octobre 2010 ;
- ▶ 17,5 millions d'euros représentant 134 527 sicav monétaires de trésorerie.

NOTE 11 DETTES FOURNISSEURS

Le poste fournisseurs et comptes rattachés se décompose comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Dettes fournisseurs	6,0	9,7
Factures non parvenues	1,7	3,5
Fournisseurs et comptes rattachés	7,7	13,2

Les dettes fournisseurs ne comprennent pas d'effets de commerce.

Les échéances des dettes fournisseurs se décomposent comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	2013	2012
Échéance à 30 jours	2,1	3,4
Échéance à 60 jours	2,1	4,5
Échéance à plus de 60 jours	1,8	1,8
Dettes fournisseurs	6,0	9,7

NOTE 12 DETTES FISCALES ET SOCIALES

L'analyse des dettes fiscales et sociales est la suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Dettes sociales	2,9	3,6
IS à payer	(0,6)	1,6
TVA et autres dettes fiscales	6,6	10,4
Dettes fiscales et sociales	8,9	15,6

Le poste « Dettes sociales » comprend 2,2 millions d'euros de provisions de charges à payer.

NOTE 13 AUTRES DETTES

L'analyse des autres dettes est la suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Avances de trésorerie reçues et intérêts rattachés	655,9	657,4
Comptes courants liés à l'intégration fiscale	216,8	171,8
Autres	0,7	0,6
Autres dettes	873,4	829,8

Les autres dettes sont à échéance de moins d'un an.

NOTE 14 COMPTES DE RÉGULARISATION

Le poste « comptes de régularisation actif » se ventile de la manière suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Commissions crédit revolving	3,4	2,0
Primes d'assurance	1,1	—
Divers	0,2	2,8
Charges constatées d'avance	4,7	4,8
Primes de remboursement des emprunts	15,1	18,6
Commissions et autres frais relatifs aux émissions d'emprunts	17,5	20,0
Charges à répartir	32,6	38,6
Pertes de change latentes	46,8	73,4
Écarts de conversion actif	46,8	73,4
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF	84,1	116,8

L'ensemble des dettes et créances, à l'exception de celles relatives au crédit revolving et aux emprunts obligataires, est à échéance de moins d'un an. Les commissions et autres frais relatifs au crédit revolving et emprunts sont étalés sur leurs durées respectives. La partie à moins d'un an de ces frais s'élève à 10,7 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les pertes et profits de change latents proviennent principalement des prêts et emprunts libellés en dollar US.

Le poste « écarts de conversion actif » comprend une perte de change latente sur les emprunts obligataires pour un montant de 18,7 millions d'euros ainsi qu'une perte de change d'un montant de 5,1 millions d'euros réalisée lors du remboursement du crédit relais de 700 millions de dollars US refinancé à hauteur de 600 millions de dollars US par l'émission des emprunts obligataires de 200 et 400 millions de dollars US en février 2007, ces derniers faisant l'objet d'une position symétrique de couverture. Une compensation partielle des gains et pertes de change latents sur les emprunts obligataires et sur les prêts consentis à la Société CGG Holding (U.S.) Inc. s'élève à 39,8 millions d'euros.

Le poste « comptes de régularisation passif » se ventile de la manière suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2013	2012
Profits de change latents	8,7	46,5
Écarts de conversion passif	8,7	46,5
Comptes de régularisation passif	8,7	46,5

Le poste « écarts de conversion passif » provient essentiellement du profit de change latent constaté sur les prêts consentis à la société CGG Holding (U.S.) Inc.

NOTE 15 RISQUES ET ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2013, les engagements de la Société sont principalement relatifs à des contrats de :

► crédit-bail immobilier lié au nouvel immeuble à usage de bureaux situé à Massy. Le coût annuel de ces loyers s'est élevé à 6,7 millions d'euros en 2013 et 2012.

Le bail expire le 31 décembre 2021, suite à la signature d'un avenant de renouvellement en date du 14 décembre 2012.

► location simple (bureaux). Le coût annuel des loyers s'est élevé à 0,8 million d'euros en 2013 et 1,3 million d'euros en 2012.

Le tableau suivant présente les engagements au 31 décembre 2013 :

(En millions d'euros)	Loyers
2014	7,7
2015	7,7
2016	7,7
2017	7,6
2018	7,6
Au-delà de 2018	26,3
COÛT TOTAL DES LOYERS FUTURS	64,6
Crédit-bail :	
Partie représentant les intérêts	17,5
Valeur actuelle nette des contrats de crédit-bail	47,7

Une option d'achat d'un montant de 26,3 millions d'euros est prévue au contrat de crédit-bail à l'issue d'une période de 12 ans.

Un amortissement de 0,4 million d'euros a été constaté sur les aménagements et installations de l'immeuble situé à Massy en 2013 et en 2012.

Autres engagements

Les autres engagements s'analysent de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2013	2012
Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé	—	—
Engagements hors bilan liés au financement de la Société	—	—
Garanties émises en faveur des banques ^(a)	242,8	131,7
Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	—	—
Garanties émises en faveur de clients ^(b)	501,8	487,4
Autres garanties ^(c)	690,7	714,6
TOTAL	1 435,3	1 333,7

(a) Les garanties émises en faveur des banques concernent principalement la garantie émise pour couvrir les engagements de la filiale CGG Geo Vessels AS dans le cadre d'un financement crédit à terme et revolver. Le solde concerne la couverture de découverts bancaires locaux ou de lignes de garanties bancaires locales.

(b) Les garanties émises en faveur de clients sont des garanties de marché de type soumission, restitution d'acompte et bonne fin.

(c) Les autres garanties concernent des opérations courantes d'engagements douaniers, fiscaux et sociaux dans les filiales étrangères et sociétés liées ainsi que les garanties octroyées dans le cadre des locations de navires coque nue.

Par ailleurs, dans le cadre d'accords antérieurs relatifs à la cession d'activités, des garanties usuelles pour ce type de transactions ont été données.

Il n'existe pas d'engagements hors bilan significatifs non décrits ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

Litiges et autres risques

La responsabilité de la Société est engagée dans des litiges liés à l'activité courante. L'issue de ces procès et actions en responsabilité n'est pas connue à ce jour. La Société estime que les éventuels coûts en résultant, compensés par les indemnités d'assurance ou autres remboursements, ne devraient pas avoir d'impact négatif significatif sur ses résultats ou sur sa position financière.

De l'avis de la Société, au cours des douze derniers mois, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou ait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

NOTE 16 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS

Les tableaux ci-dessous font référence aux informations mentionnées dans les notes 9 et 15.

<i>(En millions d'euros)</i>	Paiements dus par période			
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Obligations contractuelles				
Dettes à long terme	1 757,0	—	925,7	831,3
Contrats de location simple	7,8	1,0	3,9	2,9
Contrats de crédit-bail	83,1	6,7	26,7	49,7
TOTAL	1 847,9	7,7	956,3	883,9

<i>(En millions d'euros)</i>	Montant des engagements de la période			
	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Autres engagements commerciaux				
Lignes de crédit	242,8	21,4	196,0	25,4
Garanties	690,7	67,2	64,0	559,5
Autres engagements commerciaux	501,8	436,2	27,7	37,9
TOTAL	1 435,3	524,8	287,7	622,8

NOTE 17 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le tableau ci-après présente le chiffre d'affaires par zone géographique :

<i>(En millions d'euros)</i>	2013	2012
France	62,5	60,1
Autres	21,0	18,0
TOTAL	83,5	78,1

Le tableau ci-après présente le chiffre d'affaires par activité :

<i>(En millions d'euros)</i>	2013	2012
Terrestre	1,3	—
Holding	82,2	78,1
TOTAL	83,5	78,1

NOTE 18 TRANSFERTS DE CHARGES

Au 31 décembre 2013, le poste transferts de charges d'exploitation s'élève à 3,3 millions d'euros et provient des frais d'émission d'emprunts, Il s'élevait à 4,9 millions d'euros en 2012.

NOTE 19 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier se détaille ainsi :

<i>(En millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2013	2012
Intérêts sur emprunts	(95,4)	(89,8)
Commissions pour garantie	(9,7)	(13,4)
Commissions de structuration de crédit	(5,2)	(9,5)
Intérêts sur avances de trésorerie reçus	(11,8)	(11,9)
Intérêts sur avances de trésorerie accordés	0,7	4,9
Dividendes (voir note 2)	187,2	153,4
Revenus des créances rattachées aux participations	104,4	61,1
Produits de cessions des valeurs mobilières	0,3	0,1
Variation de provisions pour titres de participation	(17,3)	51,4
Variation provisions pour risques de change	24,6	3,9
Amortissement des primes de remboursement d'emprunts	(2,9)	(3,0)
Gains (pertes) de change	(4,9)	6,8
Divers	0,1	0,4
RÉSULTAT FINANCIER	170,1	154,4

NOTE 20 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se détaille ainsi :

<i>(En millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2013	2012
Plus (moins) values nettes de cessions d'actifs	0,1	11,8
Provision pour risques filiales	(10,5)	—
(Dotation) Reprise de dépréciation de titres de participation	(759,8)	2,0
Pénalité de remboursement anticipé d'emprunt	(4,5)	—
Divers	(1,6)	(0,4)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(776,3)	13,4

NOTE 21 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les sociétés se détaille ainsi :

<i>(En millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2013	2012
France		
Charge courante	0,3	(10,0)
Charges du régime d'intégration fiscale	(1,8)	—
Produit du régime d'intégration fiscale	46,2	82,1
Report en arrière des déficits	—	—
Provision pour utilisation de déficits des filiales	(22,5)	(28,6)
	22,2	43,5
Étranger		
Charge courante	(2,5)	(4,8)
Écart de change	—	0,2
	(2,5)	(4,6)
TOTAL (CHARGE) PRODUIT D'IMPÔT	19,7	38,9

CGG SA a opté depuis le 1^{er} janvier 1991 pour le régime de l'intégration fiscale pour ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 %. À ce titre, chaque société du groupe d'intégration fiscale détermine sa charge d'impôt comme si elle n'avait jamais été intégrée et la paye à CGG SA dans les conditions de droit commun. Par ailleurs, la Société provisionne le coût futur lié à l'utilisation par les filiales des déficits qu'elles transmettent au résultat d'ensemble. Hors impact de l'intégration fiscale, la Société est en déficit fiscal au 31 décembre 2013.

La situation fiscale latente de la Société au 31 décembre 2013 est la suivante :

(En millions d'euros)

Nature	Début exercice		Variations		Fin exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
1. Décalages certains ou éventuels						
a) Provision pour retraite	4,8	—	0,9	—	5,7	—
b) Frais d'acquisition titres	1,7	—	—	1,7	—	—
c) Plus-value en sursis d'imposition	—	0,3	0,3	—	—	—
d) Écarts de change latents nets	—	9,7	—	3,4	—	13,1
e) Provision pour risque de change	11,1	—	—	8,9	2,2	—
f) Provision pour risque filiales	—	—	3,5	—	3,5	—
g) Autres	0,1	—	—	0,1	—	—
Sous-total	17,7	10,0	4,7	14,1	11,4	13,1
2. Éléments à imputer						
a) Déficits reportables fiscalement	74,6	—	18,4	—	93,0	—
b) Moins-value à long terme	—	—	—	—	—	—
Sous-total	74,6	—	18,4	—	93,0	—
TOTAL	92,3	10,0	23,1	14,1	104,4	13,1

NOTE 22 PERSONNEL

Les effectifs moyens sont les suivants :

	2013	2012
Ingénieurs et cadres	37	33
Employés, ouvriers	3	3
TOTAL EFFECTIFS	40	36
Personnel mis à la disposition de CGG SA par ses filiales	1	1

NOTE 23 RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DU C-COM

La rémunération globale brute versée aux membres du Conseil d'administration s'est élevée en 2013 à 730 000 euros.

À compter du 1^{er} février, le Comité Exécutif de la Société est remplacé par le Comité Corporate ou « C-Com ». La rémunération versée aux membres du C-Com par la Société pour l'année 2013 s'est élevée à 2 165 905 euros. La rémunération globale versée au Président du Conseil d'administration s'est élevée en 2013 à 285 444 euros.

NOTE 24 TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS LIÉES

La Société fournit des services à une ou plusieurs sociétés du Groupe CGG dans le cadre de contrats conclus aux conditions de marché. De même, elle reçoit des prestations équivalentes en provenance d'une ou plusieurs de ces sociétés.

<i>(En millions d'euros)</i>	2013	2012
Exploitation		
Produits	83,4	78,0
Charges	103,5	88,7
(Dotations) reprise nette provision dépréciation filiales (créances)	0,1	—
Clients et comptes courants débiteurs	4,2	3,8
Fournisseurs et comptes courants créditeurs	3,1	2,0
Financier		
Dividendes reçus	187,2	153,4
(Dotations) reprise nette provision dépréciation filiales (titres)	(16,3)	51,4
Autres produits et (charges) financiers nets	83,6	43,7
Créances rattachées aux participations nettes	1 735,6	837,6
Avances de trésorerie accordées, nettes	(9,2)	5,6
Avances de trésorerie reçues	655,9	657,4
Exceptionnel		
Abandons de créances et subvention	0,1	—
(Dotations) reprise nette provision dépréciation filiales (titres)	(760,8)	2,0
(Dotations) reprise nette provision dépréciation filiales (risques)	(10,2)	—
Impôt		
(Charge) produit d'intégration fiscale	44,4	82,1
(Dotations) reprise nette provision pour utilisation des déficits	(22,5)	(6,1)
Intégration fiscale — Comptes courants nets	216,8	157,2
Engagements hors bilan		
Garanties émises en faveur de clients	501,8	487,4
Garanties émises en faveur des banques	242,8	42,9
Achats à terme de devises	38,4	34,1
Autres garanties	690,7	714,6

NOTE 25 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

